NOUVELLE SÉRIE (32e année n° 131) DÉCEMBRE 1960

ARCHIVES

DU DIOCÈSE

DE LUÇON

BULLETIN D'HISTOIRE ECCLESIASTIQUE ET D'ARCHEOLOGIE RELIGIEUSE

Paraissant tous les trois mois

SOMMAIRE

I.-II. — CHRONIQUES PAROISSIALES : Beauvoir-sur-Mer. — Chap. V : Les Curés de Beauvoir.

III. — Livre d'or du Clergé vendéen (suite).

IV. — DICTIONNAIRE GÉOGRAPHIQUE ET TOPOGRAPHIQUE DU DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE, publié sous la direction du Dr J. Rousseau. Canton de la Roche-sur-Yon, par Y. du Guerny (suite).

LUÇON

IMPRIMERIE H. REZEAU

1960

Abonnement aux ARCHIVES

Prix de l'abonnement pour 1961 (payable d'avance) 6 NF
Etranger ..... 6,50 NF
Le numéro ..... 1,75 NF

Pour tout ce qui concerne administration, abonnements et publicité, s'adresser à M. le chanoine BUCHOU, Administrateur, Evêché de Luçon (Vendée).

Pour les règlements, utiliser le C. C. P. Nantes 71.60, M. le Chancelier de l'Evêché, Luçon.

AVIS IMPORTANT — ABONNEMENT 1961

Prière à nos fidèles abonnés de régler DE SUITE, selon le tarif ci-dessus, leur abonnement pour 1961, payable d'avance, et de compléter, à cette occasion, le règlement de 1960, s'il avait été omis ou insuffisant.

REDACTION

Pour tout ce qui concerne la rédaction, s'adresser à M. le chanoine BILLAUD, professeur, Institution Richelieu, La Roche-sur-Yon (Vendée).

Chapitre V

LES CURÉS DE BEAUVOIR

Jusqu'au XII[e] siècle, le service paroissial fut assuré par les soins des abbayes. Ce n'est qu'en 1185 que le pape Urbain III obligea les moines à remettre à des prêtres séculiers la direction des paroisses rurales, qui reçurent alors leurs premiers curés.

Mais aucun nom de recteur ne nous est parvenu de ces temps lointains. On trouve cité, deux siècles plus tard, en 1380 (1), un certain Pierre Bureau — *Petrus Burellus* — *curé* de Sainte-Catherine de Beauvoir-sur-Mer, qui soutenait alors, avec Jehan de la Pénière, prieur de Noirmoutier, Jehan Chateignier, écuyer, Guillaume Frontdebeuf, chevalier, et plusieurs autres, un procès contre Guy Lécuyer, marchand d'Harfleur, auquel ils s'étaient engagés conjointement à livrer 3.050 charges de sel. Mais sans doute s'agit-il là d'un Ministre des Trinitaires, et rien ne prouve qu'il ait cumulé la charge de recteur de Beauvoir.

Ce n'est qu'à partir du XV[e] siècle que l'on peut dresser une liste de nos curés.

... 1431-1455... : Aimery GAUTIER,

qui apparaît comme une personnalité importante de l'époque et dut faire plusieurs voyages et séjours à Rome : il s'y trouvait notamment de 1431 à 1433, s'occupant des intérêts de plusieurs de ses confrères baspoitevins (2), dont il acquittait les annates (3).

(1) Acte du Parlement du 23 juillet 1380 (Arch. nat. X 29, fol. 173, v°). Archives historiques du Poitou, 1888, T. XIX, p. 26, note.

(2) Nicolas Moytren, curé de Saint-Laurent du Fenouiller (18 octobre 1431) ; Martin Hennequin, curé de Saint-Gervais (24 mars 1432) ; Jean Leblanc, curé de Notre-Dame de Challans (17 août 1433).

(3) Les *annates* étaient des droits perçus par le Saint-Siège à l'occasion de la collation de certains bénéfices ecclésiastiques et consistant dans une partie des revenus de la première année de possession, d'où leur nom *annata, fructus primi anni, annalia*...

Cf. *Archives du diocèse de Luçon*, Mélanges, T. I, pp. 80-84, n° 361, 362, 329, 335.

On le retrouve à Beauvoir même en 1455, déposant, de concert avec son frère Nicolas, une plainte au Parlement contre plusieurs de ses paroissiens qui les avaient assaillis dans leur maison, jeté des pierres, brisé portes et fenêtres, pour se venger de ce que le recteur leur avait intenté un procès... A quel sujet ? On ne sait, pas plus qu'on ne connaît l'épilogue de l'affaire, ni ce qu'il advint par la suite de Messire Gautier.

... 1471 : Jehan MERCEREAU.

1471... : Jehan MILON.

« Le 4 juillet 1471, Jehan Milon, clerc de Maillezais, s'engage pour les annates de l'église paroissiale de Saint-Philbert de Beauvoir, dont les revenus sont de 50 livres tournois, vacante par la mort de Jehan Mercereau, et qui lui est conférée par bulles données à Rome aux ides de mai (15 mai) 1471 » (1).

1533 : Jehan COUHÉ,

cité dans le procès-verbal de visite de l'archidiacre de Luçon, Pierre Marchant, les 15 et 16 mars 1533. Messire *Johannes Couhé, rector,* était d'ailleurs absent, de même que le prieur commendataire, Nicolas Robin ; l'archidiacre fut reçu par le vicaire, Jehan Leflou, qui lui présenta les vingt-et-un autres prêtres attachés aux chapellenies du lieu, ainsi que les fabriqueurs en charge, Jacques Raymond et Nicolas Guillaumeau, et le procureur de la Fabrique, Maistre Pierre Ribaudeau.

Ce très important document contient la liste complète des autels et des bénéfices desservis dans les églises de Saint-Philbert et de Saint-Nicolas, dont l'archidiacre vérifia les titres ; il eut, de plus, à connaître de questions très diverses : il prescrivit l'achèvement des réparations au pavage de l'église paroissiale, l'achat de deux calices ; enjoignit aux prêtres d'assister régulièrement aux offices et au sous-diacre Martin Pigner d'avoir des vêtements décents ; régla les obligations des chantres au lutrin. Il eut même à juger une brouille d'amoureux : alors qu'ils avaient échangé

(1) *Archives,* Idem, p. 76, n° 312.

de solennelles promesses — *matrimonii per verba de futuro contraxerunt in manibus sacerdotis...* — le fiancé demeurait réticent... Ayant entendu l'un et l'autre, Messire Marchand conclut et ordonna que le mariage fût célébré avant la prochaine Pentecôte... *supra dictum matrimonium in facie sanctis matris ecclesie solemnitatibus ejusdem in talibus requisitis observatis infra festam Penthecostes Dni proximum venturam...* Enfin, il condamna à une amende de quarante sols un prêtre de Saint-Gervais, grand chasseur devant l'Eternel, accusé de dépeupler poulailliers et clapiers —... *pro eo quod est venator et depopulator agrorum in venando...* — et d'avoir, en compagnie d'un mauvais garçon et à une heure indue de la nuit, frappé une femme —... *et quod in comitatu ali cujus mali garcionis fuit ad verberandum quandam noncupatam Boutillier uxoratam et hora indebita de nocte...* —. Et le coupable dut s'exécuter : le papier porte le reçu des quarante sous...

1537 : Martial de VILLECHEZE,

fut pourvu de la cure de Beauvoir par bulle du pape Paul III, datée du jour des calendes de septembre (1er sept.) 1537 et installé par Messire Anthoine de la Chassaigne, chanoine de Limoges (1).

1558-1573... : Pierre LETOURNEUR.

C'est le premier et le seul nom de curé que donnent les registres paroissiaux du XVIe siècle — baptêmes de 1564 à 1573 (disparus sous l'occupation allemande) —, où s'étale sa signature au paraphe compliqué et qui

(1) Ce prénom de Martial et la qualité de l'installateur trahissent l'origine limousine de ce recteur, mais celui-ci est totalement inconnu dans le Nobiliaire du Limousin et aucun des pouillés du diocèse de Limoges ne le mentionne. L'orthographe normale du nom serait d'ailleurs *Villechaise*. D'autre part, rien ne permet d'identifier avec certitude le chanoine de la Chassaigne, ce patronyme étant très répandu en Limousin ; cependant, on trouve à Limoges un clerc de ce nom, licencié en droit et assesseur de l'official, cité en 1497 et 1516, qui est peut-être le chanoine qui vint à Beauvoir en 1537 (Renseignements dûs à l'obligeance de M. l'abbé Laporte, bibliothécaire du Grand Séminaire de Limoges).

le mentionnent comme parrain à plusieurs reprises (8 août 1566, 14 octobre 1568, 7 janvier et 7 septembre 1571...), donnant alors son nom exact, ses prénom et qualité : « *Messire Pierre Letourneur, ptre, curé de Beauvoir sur mer...* ».

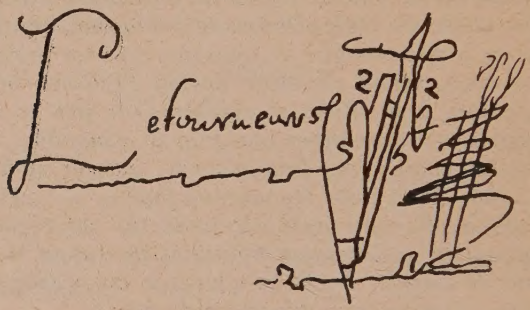

On ne sait rien des origines de ce recteur : faut-il l'identifier avec Messire Pierre Letourneur, prestre, curé du Boupère, cité avec Maistre Jehan Letourneur, licencié ès lois, sénéchal de Pouzauges, dans une transaction intervenue le 31 juillet 1547 entre « vénérable et religieuse personne Frère Philippe de Nouzillac, prieur de Saint-Pierre du Boupère, et Messire Anthoine Grignon, escuyer, s[r] de la Pellissonnière » (1) ? Rien ne permet de résoudre la question.

En tout cas, une pièce d'un procès intervenu au siècle suivant entre le curé Erard et ses paroissiens (V. infra) — qui donne les noms de son prédécesseur et de ses successeurs — permet de fixer exactement la date de son arrivée à Beauvoir : nommé par l'évêque de Luçon le 25 mai 1558, il prit possession le surlendemain 27 mai en présence d'une foule nombreuse et de M[re] Jacques Boisson, notaire à Beauvoir.

Messire Pierre Letourneur cumula-t-il pendant un certain temps les deux cures de Beauvoir et de Saint-Urbain ? Le chartrier de la Garnache contient le procès-verbal de prise de possession, le dimanche 11 janvier

(1) Archives dép. Vendée, série H, 118.

1568, par Messire Pierre Letourneur, prêtre, « du bénéfice et cure de l'esglize parrochialle de Sainct Urbain », en vertu d'une bulle en date du 5 des calendes de septembre précédent. Pareille chose n'était pas exceptionnelle à l'époque et la similitude des nom et prénom laisse supposer, avec assez de vraisemblance, qu'il s'agit bien ici du curé de Beauvoir.

Acheva-t-il sa carrière à Beauvoir ? On ne le sait, mais c'est sous son pastorat, on l'a vu, que les Huguenots commencèrent leurs exactions dans la paroisse (décembre 1568).

Les registres paroissiaux, qui s'arrêtent au milieu de l'année 1573, mentionnent de plus :

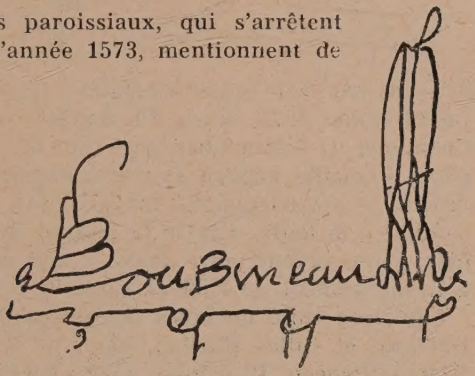

Benoist Boubineau, « vicayre de l'esglize de Sainct Phillibert de Beauvoyr sur mer... », et plusieurs bénéficiers, dont *Denis Devineau,* p^tre^, parrain le 13 mars 1564 ; *Pierre Baraillon,* p^tre^, chapelain de Saint-Hilaire, également parrain (7 mars 1565, 15 novembre 1567, 21 novembre 1571, 17 juillet 1573...) ; *Delaporte* (1565-1573) ; *Jehan Bonnnevyn,* « s^r^ (chapelain) de Chantemerle et de Sainct Georges » (2 juin 1565, 8 août 1566, 10 août 1568...) ; *Anthoine Violleau* (1571, 1573) ; *François Poupard,* p^tre^, « religieux de Saincte Catherine, de l'ordre des Mathurins » (1565, 1572...) qui devait devenir ultérieurement (1580) ministre de la maison des Trinitaires de Beauvoir ; *Jehan Chamimet,* qui semble avoir pris une part importante au ministère paroissial...

Les Chamimet étaient une vieille famille de Beauvoir : on trouve cités, vers le même temps, Agnès Cha-

mimet, marraine (3 février 1566) ; Marguerite Chamimet, femme de Pierre Ardouin (31 mars 1566) ; Catherine

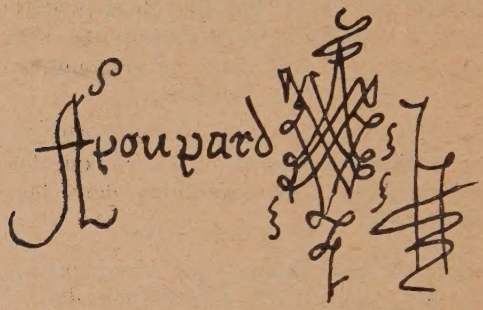

Brisson, veufve de Robert Chamimet (6 novembre 1566)... Le 23 juillet 1573, Marie Plumaugat, veuve de Michel Chamimet, et Jehan Chamimet, son fils, rendaient aveu d'une « vieille maison couverte d'ardoises avec cour, *jardrin* et appartenances, tenant d'une part la rue qui conduit à la halle, d'autre la maison de Gilles Taillandier, petite venelle entre deux... », qui devait se trouver à l'emplacement de l'actuel magasin Grélier.

Signalons enfin quelques signatures de laïcs : Jehan Dubreuil et Gilles Ruellan, parrains le 6 mars 1570 ; Georges Pyneau, 13 octobre 1572 ; Pierre Pajot, notaire de la baronnie, époux de dame Andrée Sorin, 20 mars et 6 juin 1572...

On ne sait à quelle date

Messire Loys SAPIENCE fut nommé à la cure de Beauvoir, où il semble n'avoir fait que passer, de même que son successeur,

1586-1587 : Jehan RENAUD,

pourvu de la dite cure par « visa obtenu du Grand vicaire du révérend evesque de Luçon en date du 21 octobre 1586 », et installé le 2 novembre suivant.

1587-1609... : Daniel ARDOUIN.

« Vénérable et discrette personne Messire Daniel Ardouin, prestre, curé et recteur de l'esglize de Sainct Phillibert de Beauvoir sur mer » prit possession de sa cure le 13 octobre 1587. Il devait être originaire de

Beauvoir même, car on trouve mentionné comme parrain à maintes reprises, de 1565 à 1572, « Daniel fils de Pierre Ardouin » (10 février 1565, 12 décembre 1568) ou de « deffunct Pierre Ardouin » (2 février 1571), Daniel Hardouyn (27 juillet 1571, 27 septembre 1572)..., qui n'est autre, vraisemblablement, que le futur curé, et sans doute sa mère était-elle cette demoiselle Marguerite Chamimet, citée en 1566 et qui, le 14 octobre 1568, donnait encore le jour à une fille, Helaine, qui eut pour parrain le curé Letourneur.

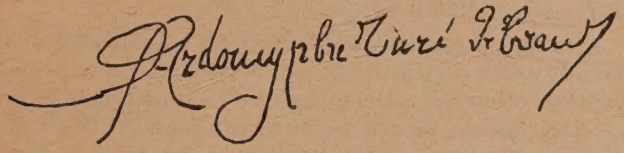

Comme les Chamimet, les Ardouin étaient une vieille famille du crû (1) qui avait donné son nom à cette maison de l'*Ardouinière*, qu'on ne peut désormais identifier avec certitude, où vint se réfugier François Viète, sous la protection des Rohan et qui se trouvait située dans la rue Saint-Nicolas.

Daniel Ardouin possédait personnellement une maison située rue de la Gapaillerie, non loin du carrefour actuel de la Croix-Blanche ; il l'agrandit par l'achat, le 5 octobre 1596, d'Enoch de Goullaine et de Marie Angand, sa femme, d'une petite propriété attenante, comprenant une « maison basse gaste et couverte partye de thuilles et de rousche, avec ses *jardrin* et appartenances..., située près la Croix de la *Douhe*--Poissonnet, en fief de la Flocellière, tenant d'une part le grand chemin qui conduit des Gorneries à la Malchaussée... » (2).

L'absence des registres paroissiaux d'octobre 1609 à septembre 1626 ne permet pas de fixer la fin du recto-

(1) Vivaient encore à Beauvoir à l'époque Vincent Hardouyn (baptême de Barbe, sa fille, 2 décembre 1568) ; Gilles Ardouyn (25 juillet 1570) ; Jean Ardouin (27 mars 1572)...

(2) Registre des insinuations de la châtellenie de la Flocellière (Archives de la Barre-Blanchère).

rat de Messire Ardouin : on sait seulement qu'il était mort avant le 7 avril de cette année-là.

C'est à lui qu'incomba la lourde tâche de réparer les dégâts occasionnés dans l'église par la fureur huguenote et c'est lui qui reçut, le 15 mai 1603, l'évêque de Nantes, Charles de Bourgneuf, venu, le siège de Luçon étant vacant, purifier l'église (1).

⁂

Parmi les vicaires de l'époque — *Rayrand* (1600-1601) ; *Jehan Guilbaud* (1603-1609) ; *Edme Thomas* (1607-1609) — il en est un qui mérite une mention spéciale, *Jehan Viaud*.

« Le pénultiesme jour d'apvril 1601 », Messire Jehan Viaud, prestre vicaire, faisait à Beauvoir son premier baptême. Une note accompagnant la signature mentionne que, âgé de 24 ans, il avait été, aux Quatre-Temps de la Noël 1600, « créé prestre par vénérable personne Messire Geofroy de Sct Ballin, esvesque de Poitiers » et avait célébré sa première messe le 21 janvier 1601.

C'était encore un prêtre de chez nous : baptisant, le 7 août 1630, Jehan, fils de Pierre Bethus et de Catherine Jourdain, il s'intitule « grand'oncle de l'enfant ».

Il s'en fut, vers la fin de novembre 1605, vicarier à Challans, mais, dès le début de 1608, il s'en revenait : « ledit Viaud s'en est allé demeurer à Beauvoir sur mer pour servir de vicayre », suivant les termes d'une note du registre challandais. C'est à Beauvoir que devait s'écouler tout le reste de sa carrière sacerdotale ; il y mourut le 24 septembre 1635, dans sa 60e année, et fut inhumé dans l'église », proche l'autel Sct Jan » son patron (2).

Vers le même temps vivait à Beauvoir Messire Jehan Mornet, prêtre, titulaire de plusieurs bénéfices, dont « le légat des Courjauds, desservi à l'autel Saint-Fia-

(1) Voir le texte du procès-verbal de la cérémonie, p. 161.

(2) « Le vingt quatriesme jour de septembre mil six centz trente cinq a esté inhumé le corps de Messire Jean Viaud, vivant ptre, dans l'église de Beauvoir sur mer proche l'autel Sct Jan par moy ptre soussigné.

signé : Bigot ».

cre » (12 juillet 1601), qui habitait dans une petite maison, avec cour et jardin, située à l'ombre de l'église, entre la Levée, les rues du Four banal et de la Flocellière (aveu 9 juin 1596), encore cité comme parrain le 5 octobre 1605.

... 1626-1631 : André ERARD.

Tout comme les précédents, André Erard devait être d'extraction maraîchine ; en tout cas, Beauvoir l'attira très tôt, car, dès novembre 1600, les vieux registres le mentionnent comme *soubz diacre*, avant de le dire *prestre à Beauvoir* (22 janvier 1606) et *prestre et chapelain de Beauvoir sur mer* (3 et 9 mai 1606).

« Messire André Erard, ptre, notaire apostolicque, curé et recteur de l'église de Sainct Phillibert de Beauvoir sur mer » eut maille à partir avec ses paroissiens

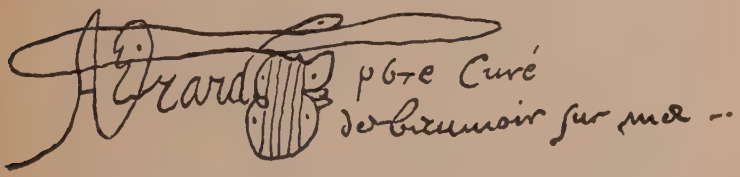

vers 1627-1628 à propos de ses droits de dîme ou de boisselage.

Le curé, en effet, possédait, de temps immémorial, sous l'ancien régime, droit de dîme, sorte de taxe levée sur les fruits et revenus de la paroisse pour les frais du culte. A Beauvoir, suivant la règle quasi générale, la dîme était au douzième, c'est-à-dire que les paroissiens devaient à leur curé le douzième de leur revenu. Au cours des siècles, la perception de la dîme avait toujours entraîné de multiples difficultés, d'autant qu'en certains endroits elle se confondait plus ou moins avec un droit de terrage, que son assiette était souvent mal définie et que, parfois même, elle était perçue, non par le bénéficiaire, mais par des *décimateurs*, par exemple le patron de la cure, évêque ou ordre religieux, qui ne laissaient au curé lui-même qu'une portion plus ou moins congrue.

C'est sans doute pour cela que, vers le XVIe ou XVIIe

siècle, semble-t-il, apparut, en Bas-Poitou particulièrement, une taxe de remplacement, dite droit de *boisselage*, ainsi nommée du montant de la prestation, qui était d'un boisseau par feu.

Les difficultés n'étaient point résolues pour autant : les paroissiens durent se montrer récalcitrants et un procès se déroula à sujet d'abord devant la cour des Sables-d'Olonne, entre le curé et un groupe d'habitants, représentant sans doute le *général* de la paroisse — en l'espèce René Berthelot, s[r] de la Croix, Jullien Mosnier, Jehan Taillandier, Hugues Brisson, François Charruyau, Jehan Bethus, Jacques Blandineau et Anne Charruyau, sa femme, Jehan Cahuau, Jacques Laurent et Mathurin Gervier — qui se termina par la condamnation de ces derniers, le 14 août 1627. Sur appel, l'affaire vint devant la Cour de Poitiers, où le dit sieur curé dut présenter les pièces d'archives qui établissaient ses droits, ce qui nous vaut de connaître ses prédécesseurs du XVI[e] siècle depuis 1537.

La cour provinciale confirma le jugement primitif le 31 août 1628, laissant aux *deffandeurs* le choix entre « bailler et payer audict demandeur le droict de dixme à raison de la douziesme partie des fruicts de au dedans de la dicte paroisse de Beauvoir... et les arrérages dudict droict despuis que le demandeur est curé dudict Beauvoir jusques apresant... », ou — « sy mieulx toutes foys n'aymiez voulloir » — « bailler aud. curé le droict de boisselage et ycelluy souffrir par luy estre pris et levé en toutte l'estandue dud. bourg de Beauvoir, marcz et villages, comme est levé ès paroisses circonvoisines de la Garnache, Bois de Cenné, Salertainne et Challans... ».

Mis en demeure le 12 octobre suivant par Vançonneau, sergent royal, de comparaître sous quinzaine au palais royal de Poitiers pour faire connaître leur option, les *deffandeurs* choisirent le boisselage, ainsi qu'il ressort d'un accord signé par le curé Erard le 24 octobre 1628 (1).

---

(1) Chartrier de la Flocellière.

On peut s'étonner de trouver ce dossier dans les archives de la Flocellière : l'explication en est sans doute que c'est

Pris au pied de la lettre, le boisselage était assez injuste, car cet impôt ne tenait aucun compte de la fortune ou des possibilités de chacun, imposé seulement en tant qu'habitant. Et aussi quelque peu exorbitant, le boisseau de Beauvoir étant le plus grand de la province. Il est à croire qu'il dût y avoir des arrangements... car, à l'époque, dans le Marais, plus d'un paroissien devait être insolvable...

Le gouvernement royal, d'ailleurs, se préoccupa de la question à maintes reprises : en juillet 1769, des lettres patentes du roi concernant la perception de la dîme des curés en Poitou supprimèrent le droit de boisselage qui, après réclamations et enquêtes, fut rétabli par un édit de mai 1771.

Le boisselage, aboli par l'Assemblée nationale de 1790, comme toutes les coutumes de l'ancien régime, reparut après le Concordat et demeura en usage jusqu'à la loi de Séparation. Au début de ce siècle, le curé faisait encore lui-même son boisselage dans la paroisse, recueillant, suivant la générosité de chacun, blé, beurre et denrées diverses. En 1905, le clergé français cessa de recevoir tout traitement de l'Etat : traitement et boisselage furent remplacés par le Denier du culte.

Dans le dossier du procès ci-dessus évoqué, figure un « acquit donné à Jullien Paynot, mary de deffuncte Marguerite Charruyau, de la somme de dix livres donnée par testament au prieuré de Beauvoir, en datte le dict acquit du 6 décembre 1618, signé Erard, p^tre^ desservant led. prieuré... ». Doit-on en conclure que Messire André Erard exerça les fonctions en titre de prieur de Beauvoir ? On ne sait, mais, à cette date du 6 décembre 1618, il n'était pas encore, semble-t-il, curé de Beauvoir.

à Mathurin Gervier que furent faites les assignations et la communication officielle du jugement du 12 octobre 1628, lequel Gervier, notaire, était en même temps procureur fiscal de la dite châtellenie.

Parmi les documents produits par M^re^ Erard figure la copie d'une transaction ancienne du 24 septembre 1436, signée de plusieurs habitants de Beauvoir : Berthelot, Mornet, Debrin, Rousseau, Thomas et Morilleau.

Sa dernière signature est du 6 octobre 1631 ; elle figure au bas d'une note, d'ailleurs incomplète et difficilement déchiffrable :

« ... *J'ay dellayssé,* y lit-on, *ledit papier entre les mains dudit Blanchet pour y mestre les autres baptesmes jusques... plification du present papier durant le temps de sa ferme, à charge que ledit Blanchet me le remettra entre les mains à fin d'ycelle. En tesmoing de quoy j'ay escript et signé le présent acte tant à cy dessus escript que au bas de l'autre feil. Faict ainsi Beauvoir ce sixiesme jour de octobre l'an de grace mil six cent trente ung.*

*A. Erard, p*tre *curé et recteur de Beauvoir sur mer* ».

Malheureusement, « *l'autre feil* » manque et il est difficile d'interpréter exactement ce texte : sans doute annonce-t-il le départ du curé, lequel, dans sa pensée tout au moins, ne devait pas être définitif, puisqu'il se borne à affermer sa charge au dit Blanchet (1). Cependant, il n'est plus question de lui ensuite et, dès l'année suivante, un nouveau curé présidait aux destinées de la paroisse.

C'est certainement à messire Erard que l'on doit l'érection des deux petits rétables dédiés à saint André et à saint Jean, qui se faisaient pendant naguère dans le transept de l'église et portaient la date 1623 : il nous semble hors de doute que ces deux autels furent élevés par le curé *André* Erard et le vicaire *Jean* Viaud en l'honneur de leurs saints patrons respectifs. Ces rétables ont disparu dans les travaux de restauration de 1883 ; la toile qui ornait le rétable de Saint-André a été conservée : elle représente le martyre de l'apôtre et n'est pas sans valeur.

Le rectorat de M^re^ Erard fut marqué, par ailleurs, par la bénédiction et purification du cimetière, le 11 juillet 1627, dont il a laissé la relation. Ce texte, fort intéressant, établit d'abord l'existence, à cette époque, de cette nécropole, déjà ancienne alors, sur les origines

(1) Celui-ci semble bien n'être venu à Beauvoir (3 sept. 1631 - 21 avril 1632) que pour assurer l'intérim entre André Erard et son successeur.

de laquelle on ne sait rien de positif et, de plus, prouve la réalité de l'exercice du culte protestant à Beauvoir.

« Nous ne croyons pas, écrivait Loquet (1), qu'il y ait jamais eu de culte protestant installé à la Garnache et à Beauvoir, et nous n'avons jamais entendu parler de temples ou de ministres de la nouvelle religion pour ces deux localités ».

De temple, probablement pas, mais de ministre, il y en eut certainement un à Beauvoir pendant un certain temps, puisque la ville figure dans la liste dressée en 1590 des églises protestantes du Bas-Poitou, avec Niort, Champdeniers, Fontenay-le-Comte, Mouilleron et Bazoges, Pouzauges, La Châtaigneraie, Vaudoré, Mouchamps, Les Herbiers, La Chapelle-Thémer, Sainte-Hermine et Talmond (2).

Beauvoir fut d'ailleurs l'une des cinq places de sûreté accordées aux Réformés en Bas-Poitou par l'Edit de Nantes ; le château ne se rendit aux troupes royales qu'en juillet 1621.

Depuis un temps immémorial, il n'y a plus de Protestants dans le Marais et l'on serait fort en peine aujourd'hui de situer, dans le cimetière de Beauvoir, l'enclos réservé aux *héréticques* et le fossé creusé, en juillet 1627, pour le séparer « *d'avecq celluy des catholicques* »...

***

Messire Erard eut comme vicaires : Ch. Ruffet (1626) ; Groizard (1626-1627) ; Jacques Blaye (1629-1630) ; Laurent Gaunard, vicaire à partir du 30 octobre 1630, décédé le 6 février 1635 (3) ; et André Jemisseau.

Celui-ci, fils de Michel Jemisseau et d'Andrée Erard,

---

(1) An. Soc. Emul. Vendée, 1907, p. 58.

(2) Lièvre : *Histoire du Protestantisme en Poitou*, p. 240. L. Brochet : *Histoire des Guerres de Religion en Bas-Poitou*, T. II, pp. 96-97.

(3) « Le six de février mil six cens trente cinq fust par moy soussigné inhumé dans l'église de Beauvoir sur mer au devant de la chapelle Saincte Anne le corps de deffunct Messire Laurent Gaunard prestre.

signé : Brazard, ptre curé ».

neveu du curé, était né à Beauvoir où il avait été baptisé le 2 janvier 1604 (1). Ordonné prêtre en 1628, André Jemisseau vint célébrer à Beauvoir sa première messe ; ce fut l'occasion d'une cérémonie grandiose :

« Le neufviesme jour du moys de juillet l'an de grace mil six cens vingt et huict, venerable et discrette personne Messire André Jemisseau, ptre natif et enfant de ce lieu et paroisse de Beauvoir sur mer, nepveu de venerable et discrette personne Messire André Erard, ptre, notz apostolicqz curé et recteur de l'esglize paroissialle de St Philibert de Beauvoir sur mer, a célébré et dict sa Primitive messe en la mesme eglize parochialle de St Philibert dudit Beauvoir sur mer et auquel jour assistèrent les processions de la Trinité et Ste Croix de Machecol, Bois de Cenné, l'Isle de Boüing, St Jehan et Nostre Dame de Montz, Salertaine, St Gervais, St Urbain, où assistèrent tant aux processions qu'autrement cinquante et quatre ptres et huict relligieux, et ceulx qui firent les diacre et soubz diacre estoient Messire Jehan Viaud, ptre vicaire de la ditte eglize et paroisse dudit Beauvoir et Messire Ponnereau, ptre en l'isle de Boüing, et le parain de la dite primitive messe dudit messire Jemisseau fut hault et puissant messire Pierre Robert escuyer chevallier de l'Ordre de St Lazare, seigneur de Lézardière, de la Proutière, la Martinière, etc... »

Nous ne savons rien de plus concernant ce jeune prêtre.

1632 : Pierre ROXELIN.

Vers Pâques 1632, Mathurin Blanchet, dépositaire des charges et papiers d'André Erard, dut transmettre ses pouvoirs à un autre recteur. Celui-ci, à l'encontre des

(1) « Le deuxiesme jour de janvier mil six cent quatre, moy, messire Jehan Guilbaud, ptre, j'ay baptizé André filz de Michel Jemisseau et Andrée Erard sa femme, les parrains sont Jehan Gaillard marié avesque Catherine S... et Jacques F... non marié, la maraine est Mathurine Joüet non mariée.

signé : Guilbaud, ptre ; Gaillard.

Michel Jemisseau, « mary de Andrée Erard », est encore cité comme parrain les 26 août 1605 et 2 janvier 1606. On trouve également, à la date du 27 novembre 1600, à côté de celle de « *A. Erard, soubz-diacre* », la signature de Thomas Erard, père ou frère sans doute de celui-ci.

précédents, n'était pas de la région et, soit maladie, soit inaccoutumance, soit pour toute autre cause, ne fit, dans la paroisse, qu'un très court séjour, laissant d'ailleurs à ses vicaires le soin du ministère.

Une seule fois, à l'occasion d'un baptême, sans doute solennel — celui de Benjamin, fils de Mathurin Gaborit, qui eut pour parrain Jacques Raymon, s[r] des Esraux —, le 18 septembre 1632, il sortit de sa réserve — heureusement, car, sans cela, nous l'ignorerions totalement — et apposa son paraphe sur les vieux registres, à côté de ceux des abbés Gaunard, Viaud, Tharaud, ses vicaires. L'acte porte que l'enfant fut baptisé par « Messire Pierre Roxelin, prestre curé de l'église de Beauvoir-sur-Mer », ce qui ne laisse aucun doute sur son identité.

1634-1639 : Julien BRAZARD.

Les registres manquent du 29 mars 1633 à la fin de l'année, mais la tenue régulière des feuillets suivants par Messire Brazard indique nettement que celui-ci n'arriva à Beauvoir que dans les derniers mois de cette année ou tout au début de 1634.

Rien à signaler durant le court ministère de ce recteur qui, succombant sans doute à une brève maladie — le 18 janvier 1639, il faisait encore un baptême —, mourait dans les premiers jours de février suivant :

« Le 9° de febv. mil six centz trente et neuf fust inhumé le corps de M[re] Jullien Brazard vivant curé de ceste parroisse et audevant de la passion de l'église de St Phillibert au costé droict... ».

Il eut pour vicaires : Pierre Tharaud (12 février 1632 † 8 décembre 1644) (1) ; Jean Langloys (janvier 1635 † 9 février 1637) (2) ; et Morgan (1636).

(1) « Le huictiesme jour de décembre mil six cens quarante quatre fust par moy soussigné inhumé le corps de M[re] Pierre Tharaud ptre en l'église de St Phillibert de Beauvoir sur mer P. Guillaud, recteur ».

(2) « Le neufme febv. mil six cents trente sept fust par moi rect. inhumé le corps de deffunct messire Jean Langloys vivant ptre dans l'église paroissialle Brazard, recteur ».

1639-1647 : P. GUILLAUD.

Trois prêtres du nom de Guillaud furent curés, au XVII[e] siècle, d'importantes paroisses du Marais : P. (Pierre ?) Guillaud, qui fut recteur de Beauvoir pendant huit ans ; et deux autres, ses neveux vraisemblablement, Jehan Guillaud, vicaire de Beauvoir, puis curé de Saint-Gervais à partir de 1643 et André Guillaud, bachelier en théologie de la Faculté de Paris, qui fit un baptême à Beauvoir le 15 mars 1662, avant de devenir curé de Saint-Jean-de-Monts (... 1670...), puis de Bois-de-Céné (1685, 1689...).

Les Guillaud étaient de la région ; famille importante et d'un certain rang social, dont on trouve des représentants à Beauvoir dans tout le cours du XVII[e] siècle : hon. h. Jehan Guillaud, s[r] de la Tousche (26 novembre 1604) ; Catherine, fille d'h. h. Bartholomé Guillaud (12 septembre 1627) ; Jehanne Guillaud, épouse de René Manguy, sénéchal de la baronnie de céans (10 septembre 1630) ; Mathurine Guillaud (16 décembre 1630) ; Pierre Guillaud, s[r] de la Bloyre (9 septembre 1631) ; h. h. André Guillaud (7 août 1650...) ; Dame Marie Guillaud, veufve de h. h. Jehan Viaud, s[r] des Baraillères (27 décembre 1654...) ; Dame Marie Guillaud — est-ce la même ? — épouse de Mons[r] Vigneron (22 août 1658)...

Il y avait également, au début de ce siècle, des Guillaud à Ardillon, en l'extrême fond du marais de Saint-Gervais — Jehan Guillaud, époux de Marie du Puy, rendait aveu au seigneur de la Garnache, le 14 juin 1603, du petit fief de la Vergne, situé sur les bords de l'étier de la Cahouette — qui se transportèrent ensuite « en la maison noble de la Gaubretière, p[sse] de Chasteauneuf » — Jehan Guillaud, fils des précédents, époux de Renée Brisson, aveu du 16 août 1636 — maison noble dont ils prirent bientôt le titre — André Guillaud, leur fils, s[r] de la Gaubretière, aveux 26 juin 1647, 18 mai 1690...

La première mention de P. Guillaud à Beauvoir est du 14 octobre 1637 ; sa signature se lit au bas de l'acte de baptême de Jacquette Voysin, dont Jehan Guillaud fut le parrain. Dès le 7 mars 1639, un mois à peine

après le décès de Julien Brazard, il était recteur de Beauvoir.

Sa dernière signature est du 26 avril 1647 (reg. sépultures). Déjà son successeur était là... Quelle fut la cause de son départ ? Nous ne savons ; en tout cas, il ne mourut pas à Beauvoir. Comme l'on trouve mention, dans un acte de mariage du 30 septembre suivant, d'un certain Messire Guillaud, curé de Bois-de-Céné, on est tenté de croire qu'il s'agit de l'ancien recteur de Beauvoir... La chose est malheureusement absolument invérifiable, les vieux registres paroissiaux de Bois-de-Céné ayant disparu.

⁂

Plusieurs vicaires aidèrent Messire Guillaud dans sa tâche : Guillaume Bazin (1639-1640) ; Jehan Guillaud (1640-1642) ; Marin Gilbert (1645-1647) ; Pierre Graisaud (1644-1648) ; Charles Gendron (1641-1652) (1).

Jehan Guillaud dut passer les premières années de sa cléricature à Beauvoir, où on le trouve mentionné dès 1630 comme *eschollier tonsuré* (7 août) ou *clerc tonsuré* (16 décembre), puis *subdiacre* (baptême de Jehan Manguy, son neveu, 2 juillet 1636), *prestre de cette église* (7 mars 1639) et enfin *vicaire* (1640). Il devint ensuite recteur de Saint-Gervais, de 1643 — peut-être dès décembre 1642 — jusqu'à 1652 au moins ; on ne peut préciser davantage, les registres du lieu manquant de 1642 à 1668.

Charles Gendron était né à Saint-Gervais le dimanche 6 avril 1608, « jour et feste de Pasques », avec un frère jumeau qui fut prénommé Jacques, fils de Charles Gendron et de Geneviève Bouchard (2). Dès

(1) Autres signatures de prêtres et clercs pendant cette période : Pierre Thomas, religieux carme (21 mars 1643) ; Allain Brianceau, diacre (1er août 1646) ; Pierre Fradet, ptre (31 mars 1646) ; Philippe Mourain, clerc tonsuré (28 octobre 1647) ; François Denonvilliers ou Desnouillières, religieux prestre (5 septembre 1647).

(2) « Le sixiesme jour du moys d'apvril 1608, jour et feste de Pasques, ont esté baptizés deux frères gémaulx ensfans de Charles Gendron et de Geneviesve Bouchard sa femme le premier feult nommé Jacques et le second Charles. Les pa-

1627, le 21 février, et les années suivantes (11 mars 1630, 23 avril 1631...), étant « eschollier », il signe sur les registres de Beauvoir. « Prêtre chapellain » en 1638, « prêtre habitué » en 1641 (10 février), il se dit « prêtre vicaire » le 3 mai suivant ; enfin, les 16 mars 1649 et 16 octobre 1651, il s'intitule « prêtre maistre ès artz gradué, chappellain de St Mathurin ». Dernière signature le 6 février 1652, au baptême de Catherine, fille de M^re^ Pierre Mesnardeau, apothicaire.

L'abbé Gendron fut vraisemblablement pourvu dès ce moment de la cure de Remouillé où il se trouvait en tout cas en 1665 (1).

1647-1674 : Baptiste BARETEAU.

Messire Baptiste Bareteau vint à Beauvoir au déclin d' « apvril » 1647, recevoir sa charge des mains mêmes de son prédécesseur ; les formalités d'usage demandèrent quelques semaines, car ce n'est que le 1^er^ juillet que le nouveau recteur apposa son titre sur le registre des mariages après sa signature.

Il était vraisemblablement aussi d'origine maraîchine, mais nous n'avons sur ce point aucune précision. On sait seulement qu'il était pourvu précédemment de la chapellenie du Grand-Saint-Jean desservie dans l'église de Saint-Jean-de-Monts (14 mars 1646).

Son pastorat dura vingt-huit ans, ainsi que l'indique la note qui suit, sur les registres, la copie de l'acte de

---

rains dud. Jacques furent M^re^ Jehan Bethuys sergent royal espoux de Jehanne Davy et Estienne Poupet espoux de... Grollier, la mareine a esté damoiselle Anne Picaud dame du Cloux ; les parains dud. Charles, Jacques Raymbaud, espoux de... et Pierre Raymond espoux de Marie Imbert la mareyne a esté Marie Bouchard seulle et ont estes baptisés par moy D. Huguet, curé de St Gervays ».

(Registres paroissiaux de Saint-Gervais, à la date).

Charles Gendron avait plusieurs frères et sœurs ; on trouve mention d'un autre Charles, né le 30 août 1600, qui sans doute ne vécut pas ; de Catherine, née le 10 février 1605 ; Marguerite, née le 3 mai 1607...

(1) Aveu 30 octobre 1665 d'une petite maison sise à Beauvoir rue de la Gapaillerie (Chartrier de la Flocellière).

purification de l'église, dont nous sommes redevables de la conservation à ce vénérable curé, ainsi que nous l'avons dit déjà :

« *Cette remarque a esté faite par ordre de Messire Baptiste Bareteau, prestre, recteur de Beauvoir-sur-Mer, dans son lit de mort, qui arriva le 28 octobre 1674, après avoir gouverné la ditte paroisse de Beauvoir pendant 28 ans en qualité de curé. Et cecy a esté escript par moy soussigné, N. Carré, prestre bachelier de la Faculté de Paris et prieur de St Nicolas de la Barre de Montz* ».

Jusqu'à la fin de l'année 1674 — 17 décembre — la cure fut tenue par Messire Carré, qui prend soin d'indiquer chaque fois ses titres et charge « prestre bachelier en théologie » ou « prestre bachelier en Sorbonne », « faisant les fonctions curiales de cette paroisse... ».

Pendant ce long pastorat (1), nombreux sont les prêtres qui ont laissé leur signature sur les registres paroissiaux : Jacques Béraud, vicaire (1648-1659) ; Yves Daniau, prêtre habitué (1650-1655), de même que Jean Thomas (1654-1660) (2) ; Chauvet, vicaire (1656-1658) ; Jacques Davy, autre vicaire (3) ; Bauthamys (1660) ;

(1) A signaler un curieux acte de baptême en 1651 : « Clère le père de laquelle et mère sont incogneüz a esté déposée ceste nuict dernière par personnes incogneües à la porte de Marin Lamy de ceste parr^sse au cartier de Boutsac leq^l nous la portée pour recepvoir le St Sacrement de baptesme laq^le nous avons baptisée dont le parrain a esté Estienne Durand escuier s^r du Sableau que nous avons prié p^r cet effet et la marrayne a esté Jeanne Robin ce douziesme d'aougst mil six cens cinquante et ung » (B. Bareteau, ptre recteur).

(2) De l'importante famille maraîchine des Thomas : Fr. Charles Thomas, Ministre de Sainte-Catherine de Beauvoir (1604, 1608...) ; M^re Jullien Thomas, greffier, 2 novembre 1605 ; M^re Jullien Thomas, s^r de la Filée, 9 octobre 1627 ; M^re Estienne Thomas, advocat fiscal de la baronnie de la Garnache et Beauvoir, 1630 ; D^lle Renée Thomas, fille du précédent, épouse de h. h. Jacques Bethus, s^r du Fresne, inhumée dans l'église le 6 juillet 1685...

(3) Appartenait également à une vieille famille du Marais ; devint ensuite curé de Notre-Dame de Monts (Voir *Bulletin paroissial de Notre-Dame*, avril 1939).

Henry (1660-1664) ; André Pinel (1661) ; Jacques Gourson (1666-1672) (1) ; Jean Le Barz (1673) ; Jean Charruyau (2).

1675-1685 : René GRILLEAU.

Messire René Grilleau demeura dix ans à Beauvoir ; la dernière année de son rectorat fut marquée par une très grande mortalité due soit à un hiver particulièrement rigoureux, soit plutôt à quelque grave épidémie.

Le pasteur en fut-il lui-même victime ? probablement, car sa signature disparaît du registre paroissial à partir du 5 septembre 1684 et l'on trouve, en juin 1685, l'acte suivant :

« Le cinquiesme jour du moys de juin l'an de grâce mil six cens quatre vingt cinqs est décédé vénérable Mre René Grillaud ptre curé de ce lieu agé de quarante six ans ou environ après avoir receu les augustes sacremans. Son corps fut inhumé le landemain dans le chœur de St Philebert de Beauvoir par moy ptre curé de Bois de Céné en presence de Mrs les ptres curez soussignez ce sixiesme jour moys et an que cy dessus.

signé : André Guillaud, ptre curé de Bois-de-Céné —
P. Billon, ptre curé de St Urbain —
C. Roy, ptre ind. curé de St Gervais —
Marais, ptre —
M. Caillaud, ptre ind. —
Maurat, ptre ind. —
Chauvet, ptre —
R. Pradens, ptre vic. ».

Deux vicaires seulement aidèrent l'abbé Grilleau dans son ministère : Yves Poullailé (10 novembre 1674 - 23

(1) Il y avait à l'époque de nombreux Gourson à Beauvoir : Mathurin Gourson, marchand drapier, inhumé dans l'église le 8 juin 1678, de même que son épouse, Jeanne Douet, le 3 octobre 1675 ; Olivier Gourson, époux de Marie Beilvaire (Marie, 12 septembre 1666 ; Jean, 16 janvier 1670..., leurs enfants) ; Fiacre Gourson, époux de Marie Neau, † 8 juillet 1705 ; Marie Gourson, femme de François Devineau († 10 janvier 1685), puis d'Estienne Cormier...

(2) Originaire de Beauvoir, *clerc tonsuré* (4 mars 1671), puis *prestre indigne* (7 août 1674), devint par la suite curé de Saint-Etienne-de-Brillouet (avril 1682), puis du Perrier (novembre 1682, décembre 1695...).

septembre 1681) et Robert Pradens ou Pradenhe (29 septembre 1681 - 2 avril 1687) qui, tous les deux, devinrent ultérieurement curés de Châteauneuf, le premier aussitôt son départ de Beauvoir et jusqu'en 1704, époque à laquelle il passa sa charge à M^re^ Pradenhe (1704-1722).

M^re^ Poullailé n'avait pas rompu toutes relations avec Beauvoir en quittant la paroisse : il avait obtenu dès 1681 la chapellenie de Saint-Fiacre (1) à laquelle durent s'ajouter ensuite d'autres bénéfices, en particulier celui de Saint-Eutrope (2) ; on perd sa trace après 1711.

1685-1686 : J. LANDROUX

ne fit que passer à la cure de Beauvoir (9 août 1685-1^er^ octobre 1686) ; le vicaire Pradens assura le ministère paroissial après son départ comme il l'avait fait déjà avant son arrivée.

1687-1690 : François MARESCHAL.

Messire François Mareschal, « prestre de l'église d'Angers », était originaire du Saumurois, de la ville même de Saumur, ou des environs immédiats (3) ; il y demeurait en tout cas en 1681, paroisse de Notre-Dame. Le 14 janvier de cette année-là, n'étant encore que simple clerc, il prenait possession de la chapelle de Notre-Dame d'Eventard, au dit diocèse

---

(1) A la présentation de M^re^ Philippe Thomasset, sgr du Pin, et de dame Françoise Brunon, sa femme ; vacant par la mort de M^re^ Jacques Huillard. Le visa de l'évêque de Luçon, Henri de Barillon, précise les origines du chapelain : *Yvoni Poullailé venetensis diocesis presbytero...* (Vannes).

(2) Aveu 19 janvier 1709 de 7 j^x^ de terre dépendant de ce bénéfice situés en fief de la Flocellière (Chartrier de la Flocellière).

(3) Peut-être de Saint-Lambert-des-Levées ? Le 7 septembre 1735, l'un de ses neveux, Louis Mareschal, « maistre boullanger à Saumur, demeurant au quanton de l'Isle Neuve, paroisse de Saint-Lambert des Levées », donnait procuration à dame Marie Paré, sa mère, veuve du s^r^ Louis Mareschal, pour le représenter dans le règlement de sa succession.

d'Angers (1). Il fut pourvu, en mars 1687, de la cure de Beauvoir, qu'il échangea, le 21 décembre 1690, avec Messire René-Pierre Tardiveau, « prestre du diocèse de Nantes », contre la « chapellenie de Saint-Louis de la Plaine », desservi en l'église de Saint-Gervais (2). Il devait encore échanger successivement ce bénéfice — qu'il récupéra cependant dans la suite (3) — contre le prieuré d'Avrillé avec Mre Charles Prestre (28 décembre 1692) et le dit prieuré contre la chapelle des Garats à Luçon (1693).

Ce n'est que dans la ville épiscopale qu'il trouva la stabilité puisqu'il devint enfin chanoine du Chapitre de l'église cathédrale et y mourut vers 1734.

L'instabilité des curés se doubla à cette époque de celle des vicaires, puisque, dans le même temps, défilèrent successivement les abbés Laugier (août-octobre 1687) ; Ponnic, « prestre approuvé dans ce diocèse requis par Monsieur le curé de céans en son absence » (novembre 1687 - janvier 1688) ; Brunot (mars 1688-juillet 1689) ; Massel (juillet-octobre 1689) (4) ; Géry (décembre 1689 - août 1690).

C'est vers ce temps que les religieux de la ville, les dominicains surtout, commencèrent à prendre part au ministère paroissial ; Fr. Joseph Regnaut, Fr. David

---

(1) Par devant Mre Louis Brizard, prestre chapellain dans l'église capitulaire de Nostre-Dame de Saumur, notaire apostolique. Nous n'avons trouvé aucun renseignement à Angers sur cette chapellenie, ni aux archives départementales, ni à celles de l'évêché.

(2) Simon Bourdeau, notaire apostolique à Luçon.

Echange des titres relatifs aux deux bénéfices (21 janvier 1691) ; il est fait mention de quatre-vingt-huit pièces, « tant en parchemin qu'en papier », concernant le temporel de la cure de Beauvoir.

(3) Aveu 7 novembre 1701 par Mre François Mareschal, ptre, chanoine à Luçon, de 5 jx de terre à Saint-Urbain *(le Pré-Pinet)* dépendant du bénéfice de Saint-Louis.

Cette chapellenie passa ensuite à son neveu, Mre Nicolas Mareschal, vicaire à Saint-Gervais (1720-1722), puis curé de Sigournais, † 1753.

(4) Vicaire ensuite à Noirmoutier (1689-1697).

Dubois, Fr. de la Croix, de l'Ordre des FF. Prescheurs, et même le prieur du Couvent, Fr. Louis de la Lande, docteur en théologie, suppléant à l'occasion le curé ou le vicaire absent.

1690-1719 : René-Pierre TARDIVEAU.

Messire Tardiveau est inscrit sur un état d'armoiries enregistré à Paris le 2 décembre 1701, qui lui attribue les armes suivantes, qui sont d'ailleurs celles de sa famille : « Coupé d'or et de gueules à une tortue d'argent brochant sur le tout » (1).

Avant de succéder à M^re^ Mareschal, René-Pierre Tardiveau était déjà titulaire des chapellenies de Saint-Louis — qu'il échangea avec son prédécesseur — et de Saint-Jean des Boissonneaux, celle-ci desservie dans l'église de Beauvoir.

Si les registres paroissiaux, manquant à partir du 7 novembre 1715, ne permettent pas de fixer exactement la fin de son rectorat, on sait par ailleurs que, à la fin de novembre 1719, la cure de Beauvoir avait changé de titulaire. La nomination de son successeur avait dû suivre de très près le décès de Messire Tardiveau car, le lundi 4 décembre, un service funèbre, de huitaine sans doute, était célébré à sa mémoire dans l'église de Beauvoir (2).

Pendant ce long pastorat, les vieux registres ne mentionnent d'autre événement marquant (3) que, le 15 octobre 1705, le baptême d'une cloche :

---

(1) D'Hozier : *Armorial*, T. I, p. 129, n° 428.

(2) François Tardiveau, son frère, receveur du marquisat de la Garnache et Beauvoir, alors occupé à l'inventaire des biens de la seigneurie, demandait, le 2 décembre, que l'on remît la suite des opérations au mercredi 6, attendu, disait-il, « que moy Tardiveau suis indispensablement obligé d'assister lundy prochain au service de mon frère aisné, curé de Beauvoir, décédé depuis peu de jours... » *(Chartrier de la Garnache)*.

(3) A part les visites épiscopales de Mgr Barillon (15 septembre 1694) ; Mgr Jean-François de Lescure (22 septembre 1713) ; et de M^re^ Du Prey, « grand vicaire de Mons. l'evesque de Luçon et archidiacre d'Aizenay » (6 octobre 1698).

« Le 15 du moys d'octobre l'an 1705, une cloche nomée Marie par René Tardiveau et Marie Pesnot a esté bénie par moy curé soubsigné pour servir à l'esglize de Beauvoir en présence de plusieurs qui ne signent.

R. Pierre Tardiveau, curé ».

C'est la première mention que l'on trouve des cloches de Beauvoir.

Hors de sa paroisse, le curé de Beauvoir bénit, le 8 décembre 1715, la chapelle de Bourdevert, à Saint-Gervais, que l'on venait de restaurer et d'agrandir, ce dont fait foi une note des registres paroissiaux du lieu :

« Le 8e jour du moys de décembre de l'an de grâce 1715 a esté bénite la chapelle de Nostre Dame de Bourg de Vert par Messire Pierre Tardiveau, curé de St Philbert de Beauvoir sur mer, par la permission à luy accordée par Monseigneur Jean François, evesque de Luçon. La ditte chapelle a esté dédiée en l'honneur de Nostre Dame et de la Conception immaculée ».

***

Les Tardiveau sont une très ancienne famille des Marches communes de Bretagne et Poitou. Vers le milieu du XVIIe siècle, Maître René Tardiveau, avocat en Parlement, sr de la Bonnelière, époux de dlle Gratienne Drosnet, était sénéchal des baronnies, puis du marquisat de la Garnache et Beauvoir (1653, 1670, 1689...). Au siècle suivant, la dynastie des Tardiveau fut représentée à Beauvoir par Maître Jacques Tardiveau, chirurgien-juré († 18 avril 1766), et René-Louis Tardiveau, aussi maître en chirurgie, né à la Garnache en 1732, qui joua un certain rôle dans les événements locaux de l'insurrection vendéenne, connut les geôles de Noirmoutier et mourut, dans sa maison de la Grand'rue, le 18 février 1812. L'une de ses filles, Marie-Claire, avait épousé Jacques-Prosper Angibaud de la Morinière, l'un des promoteurs du soulèvement, guillotiné aux Sables le 20 avril 1793.

Le curé de Beauvoir était lui-même fils de Mre Pierre Tardiveau, sr du Rocher, avocat en Parlement, qui fut lieutenant-général du duché de Retz, et de demoiselle

Renée Bourgoigne (1). On lui connaît deux frères : François, s[r] du Rocher, qui hérita du titre paternel et cumula les charges de sénéchal de la Limouzinière, capitaine des chasses, eaux et forêts du duc de Villeroy, avocat fiscal et receveur général du duché de Retz et du marquisat de la Garnache, épousa, vers 1690, demoiselle Marie du Héron, et dont la descendance est toujours représentée dans le pays de Retz et la région nantaise ; l'autre, Julien Tardiveau, était en 1698 « Mestre de camp au régiment de cavalerie de Molac, en garnison à Rocroy ». Il avait également deux sœurs, Renée, qui fut religieuse au Calvaire de Machecoul, et Marie qui, le 22 novembre 1695, épousa, à Beauvoir, noble homme Jérosme Pesnot, ou Paynot, s[r] du Fresne, lui-même d'une non moins vieille famille maraîchine qui donnera, un demi-siècle plus tard, un autre curé à Beauvoir.

⁂

Des nombreux vicaires qui ne firent, en général, que passer — Jean Quesnel (1691-1692) ; N. Foucault (1692-1694) ; Du Tertre (1693) ; Thadée O'Mahony (1694) ; Baraud (1695) ; Du Pilois Saint Melayne, bachelier en théologie de la faculté de Paris (1696-1697) ; Yves Lala (1697-1700) ; Guérineau (1700-1701) ; C. L. Priat (1700-1703) ; J. D. Ayrault (1703-1704) ; Moulin (1704-1710) ; Jacques Mazeau (1710) ; Renoul (1711-1715) ; Yves Robert, chantre (1714-1715)... — un seul mérite une mention spéciale : Messire René Le Buls (1695-1696), « cy devant curé de Coudrie, prestre vicaire de Beauvoir » qui fut enterré dans l'église le 7 avril 1696 (2).

(1) Renée Bourgoigne était elle-même la fille — ou la petite-fille — de M[re] Jacques Bourgoigne et de d[lle] Marie Loyau, celle-ci fille de M[re] Paul Loyau, s[r] de la Roche-Baron.

(2) Citons encore : Agnus de Caulmont, ptre, « religieux mathurin, comis du sieur curé » (1[er] sept. 1693, 16 août 1694...) ; F. Tardiveau, ptre (mai-juin 1715) ; R. Guillot, ptre (8 mai 1686) ; Louis Mourain, diacre (21 août 1693)... et, le 26 janvier 1711, le mariage, bénit par M[re] Louis de la Place, bachelier en théologie, chanoine du chapitre royal de Wissembourg, de n. h. Claude Normand de la Place, conseiller du roy et son receveur aux traites de Beauvoir, avec d[lle] Marie du Mortier, de Challans.

1719-1723 : Pierre-Jean MESNARD.

Le registre des *Collations* de Mgr de Lescure fixe la date de l'arrivée de M^re^ Mesnard à Beauvoir au 29 novembre 1719.

Deux mois plus tard, le 19 janvier 1720, « en vertu du pouvoir à luy accordé par Messire Jean-François, evesque et baron de Luçon, en datte du vingt décembre mil sept cent dix neuf », le curé de Beauvoir procédait à la bénédiction « des cloches moyennes » de l'église de Notre-Dame-de-Monts.

Son séjour à Beauvoir ne devait pas être de longue durée ; le 24 septembre 1723, on l'inhumait dans le chœur de l'église.

« Le vingt-quatre septembre mil sept cens vingt trois a esté inhumé dans le principal cœur de l'église de cette paroisse du cotté de l'Epitre, par la permission et consentement de Monsieur Le Comte prieur, le corps de Messire Pierre Jean Mesnard, prêtre, curé de ce lieu, après le service célébré par Monsieur Gobé recteur de Bouing, par la defferance qui luy a esté faitte par ledit prieur et Messieurs les Curés de la Conferance et ont esté presents les Messieurs soussignés

Le Comte — R. Brenet, ptre — Y. Broüard, ptre — Caisergues, ptre, vic. de B. ».

Le curé de Beauvoir était vraisemblablement le neveu de Messire J. Mesnard, qui fut curé de Notre-Dame-de-Monts de 1676 à 1683 et ensuite curé de l'Ile d'Yeu. On trouve, sur les registres de Notre-Dame, en juillet et septembre 1677, la signature d'un certain « P. Mesnard, p^tre^ », qui pourrait bien être le futur curé de Beauvoir. Ce qui expliquerait pourquoi lui advint l'honneur de baptiser les cloches de 1720... Si cette hypothèse est exacte, Pierre-Jean Mesnard devait être relativement âgé lorsqu'il succéda à M^re^ Tardiveau, mais nous ne savons ce qu'il devint entre 1677 et 1719.

1723-1745 : Louis BONNIN.

Messire Louis Bonnin était originaire de la paroisse de Soullans où sa famille occupait une situation en vue. Certaines branches de cette féconde lignée se classaient dans la haute bourgeoisie et ajoutaient à leur

nom patronymique celui de leur terre : les Granges, la Gaudinière, Villeneuve...

Déjà, dans la seconde moitié du XVII[e] siècle, l'un d'eux, Jacques Bonnin, bachelier en Sorbonne, conseiller du Roy, avait été prieur de Soullans (1644-1672).

Le curé de Beauvoir était issu de Jacques Bonnin, s[r] du Clos, vraisemblablement neveu du prieur de Soullans et fils de René Bonnin, s[r] de Villeneuve. Celui-ci, « qui, un long temps, usurpa la qualité d'écuyer, raconte M. l'abbé Mulot dans ses notes sur Soullans, eut de son mariage avec Michelle Berland, sœur d'Hélie Berland, chevalier, seigneur de la Foucherie, maître d'hôtel ordinaire du Roi (1), une nombreuse descendance dont les rameaux florissants des *Noyers*, des *Plantes*, des *Pierres-Blanches*, du *Clos*, de la *Brunière*, de la *Barbinière*, de la *Bonnière*, couvrirent le pays jusqu'aux approches de la Révolution. Riche de biens et de considération, cette race s'honorait encore plus de vifs sentiments religieux. Non contente d'avoir distrait de son patrimoine les métairies des Petites Rochelles et de la Petite Baconnière pour fonder en l'église de Soulans, à l'autel du Rosaire, où était l'enfeu familial, trois bénéfices simples : la *Chapellenie*, le *Légat* et le *Petit Légat des Bonnins*, elle donna trois de ses fils au clergé de Luçon... ».

Jacques Bonnin blasonnait « *d'azur à trois besans d'or, deux et un, parti de gueules à une croix dentelée d'argent* ». Il avait épousé demoiselle Anne Viaud, fille de honorable homme Jacques Viaud, s[r] de Bois-Renard, maître-apothicaire et d'Anne Polly, qui était elle-même née à Beauvoir le 27 décembre 1654 et avait été tenue sur les fonts du baptême par h. h. Pierre Viaud, s[r] des Baraillières, son oncle, et Marie Guillaud, veuve de Jehan Viaud.

---

(1) Hélie Berland, s[r] de la Fouscherie, « conseiller du Roy et son maistre d'hostel ordinaire, gouverneur des villes et chasteaux de la Garnache et Beauvoir-sur-mer », fut parrain à Beauvoir, le 9 mars 1651, d'*Elie*, fils de mtre Jacques Bethus, s[r] du Fresne, et de dame Renée Thomas, et, le 8 décembre suivant, d'*Elie*, fils de m[re] Jean Raimbaud et de dame Ysabeau Remigeaud.

Cette famille Viaud, aux nombreuses branches maraîchines, avait déjà donné un vicaire à l'église de Beauvoir : Jehan Viaud (1576 - 21 septembre 1635). Anne Viaud avait elle-même plusieurs frères et sœurs, notamment Jacques, né le 8 mars 1656 ; Renée, qui eut pour parrain noble homme Nicolas Polly, s[r] de la Baritaudière, sénéchal de Rié (17 février 1657) ; Marie, née le 22 août 1658... Après son veuvage, elle alla s'installer chez un autre de ses fils, Messire Jacques Bonnin, curé de Notre-Dame-de-Monts (1728-1742). Elle y mourut, fort âgée, et fut inhumée dans l'église du lieu, le 10 septembre 1740, ainsi qu'en témoigne la note suivante consignée dans les registres de Beauvoir par son fils :

« Le dix septembre 1740 a esté inhumée dans l'église de la paroisse de Nostre-Dame de Mont, dame Anne Viaud, veuve de n. Jacques Bonnin, du Clos, après avoir receu les sacrements, aagée de quatre-vingt-cinq ans huit mois douze jours, estant née en cette paroisse de Beauvoir le vingt sept décembre mil six cent cinquante quatre, en présence de Jacques Bonnin, curé de Nostre Dame de Mont, et de Louis Bonnin, curé de Beauvoir, ses enfants ».

Messire Jacques Bonnin fut successivement vicaire à la Guyonnière, puis à Soullans (1713-1717) ; il devint ensuite recteur de Touvois (1717-1728) et prit possession de la cure de Notre-Dame le 6 mai 1728. C'est sous son rectorat que l'église de Notre-Dame fut quasi complètement détruite, le vendredi de Pâques 1741, par un violent ouragan qui ensevelit de plus sous une épaisse couche de sable une partie du bourg. Il mourut le 2 mai 1742 et fut inhumé le lendemain dans l'église, « au milieu du chœur ». La nouvelle église fut bénite par son successeur, Louis Merceron, le jour de Noël 1743.

Ces deuils durent contribuer à détacher du Marais le curé de Beauvoir. Après s'être absenté assez longuement à plusieurs reprises, en particulier de novembre 1744 à mars 1745, et encore du 19 mai au 21 juillet de cette année, Louis Bonnin quitta définitivement sa paroisse en octobre 1745.

Il devint alors, grâce peut-être à son autre frère, André Bonnin de la Barbière, sénéchal du marquisat de Montaigu, chanoine et sous-chantre du chapitre col-

légial de Saint-Maurice de cette ville où il mourut. L'un de ses neveux, François-Joseph Bonnin, fut également, à la fin du siècle, chanoine de Montaigu ; massacré en haine de la foi par les Bleus en 1793, avec sa sœur Françoise-Marie, il eut le corps coupé en morceaux et jeté dans le puits du couvent de Saint-Sauveur...

L'un des premiers actes du ministère de M^re^ Bonnin à Beauvoir — le seul événement paroissial dont les registres aient conservé le souvenir — fut le baptême de la grosse cloche, le 3 novembre 1723, quelques semaines à peine après son arrivée :

« Le troisiesme novembre mil sept cent vingt trois a esté bénite et consacrée la grosse cloche de cette paroisse sous l'invocation de St Philbert par Monsieur le prieur de Beauvoir et Saint-Gervais en conséquence de la permission de Messieurs les grands vicaires de ce diocèse, le siège vaquant (1). A esté parrain noble et discret Messire Louis Bonnin, curé de Beauvoir ; a esté maraine demoiselle Jeanne Le Breton, épouse de noble homme Jacques Dugast, s^r^ des Nonneries, advocat au Parlement de Paris, sénéchal de la ville de Bouin, la Lande et autres lieux, en présence des soussignez :

Jeanne Le Breton — Bonnin, curé de Beauvoir — Dugast — Le Breton — Bouquand, p^tre^ — L. de la Porte — G. Maublanc — Faudry — P. Vigneron — Le Comte, prieur commendataire de Beauvoir.

⁂

Vicaires

Sébastien Caisergues (1720-1725), titulaire des bénéfices de Saint-Mathurin des Barbaux à Beauvoir et des Pichauds à Saint-Gervais (1720) ; curé de Saint-Denis-du-Payré (9 mars 1725, 6 octobre 1739...) ;

Bardoul (1727-1729) ;

René Gaboriau (1730-1736) ;

Jean Dupuy, bachelier en Sorbonne, né aux Sables-d'Olonne, vicaire de Beauvoir de juin 1736 à mars 1737, curé de la Chaume (1742-1783) ;

---

(1) François de Lescure était décédé le 23 mai et son successeur, Rabutin de Bussy, nommé le 17 octobre, n'avait pas encore pris possession de son siège.

Léon de Rorthays de la Rochette (1737-1738) (1) ;

Jacques Corbier (octobre 1738 - mai 1745) (2) ;

B. Moiseau (1745) ;

François-Mathurin Le Breton (1733-1747) (3).

En 1743, on inhuma dans le chœur de l'église, du côté de l'Evangile, le 16 septembre, un jeune prêtre, Jacques Turbé, vicaire de Noirmoutier, décédé de la veille, en présence de Messire Charles Millaud, curé de Saint-Philbert de Noirmoutier, son oncle, et de nombreux curés et vicaires des environs.

1745-1758 : Jérome PAYNOT.

Comme son prédécesseur, Jérôme Paynot était de race maraîchine ; il possédait des attaches à Beauvoir même dont il connaissait parfaitement — ses actes de catholicité en font foi — les moindres lieux-dits.

Le nom de Paynot figure d'ailleurs sur les registres locaux durant tout le XVII[e] siècle : on y lit notamment les actes de baptême, le 2 février 1641, de Hyerosme Paynot, fils de Maistre Jullien Paynot (4) et de dame

---

(1) « Messire Léon de Rorthays, prestre, escuier, seigneur de la Rochette », parrain à Saint-Gervais le 24 octobre 1738.

(2) « Le quatorze mai 1745 a esté inhumé dans l'église de ce lieu le corps de M[re] Jacques Corbier, prestre vicaire dudit lieu, après avoir receu les sacremens, aagé de trente six ans ou environ ».

(3) « Le vingt cinquième jour de novembre mil sept cent quarante sept, Messire François-Mathurin Le Breton, prêtre de ce lieu, décédé à l'âge de quarante ans ou environ, après avoir receu les sacrements de l'Eglise, a eté enterré dans le grand cimetière de ce lieu, en présence des soussignés :

N. Gaillard, p[tre], curé de Salertaine ;
L. Mossard, curé de Saint-Urbain ;
Paynot, curé de Beauvoir ».

(4) Sépulture dans l'église de Beauvoir, le 29 novembre 1700, de h. h. Julien Pesnot (sans indication d'âge).

Marie Dupuy, et de mariage, déjà mentionné plus haut, de noble homme Jérosme Paynot, s^r^ du Fresne, veuf de damoiselle Marie de Boiscorbeau, avec demoiselle Marie Tardiveau (22 novembre 1695).

Sont-ce là les auteurs de notre curé ? c'est fort probable, car celui-ci, décédé en 1758 à l'âge de 62 ans, a dû naître vers 1696 ou 1697, et, en faveur de cette hypothèse, il y a la similitude des prénoms. Le fait qu'on ne trouve mention d'aucun des enfants qui auraient pu naître du mariage Paynot-Tardiveau dans les registres de Beauvoir, pourtant très complets à l'époque, ne prouve rien, car le sieur du Fresne, après avoir demeuré « au bourg de Froidefond » en 1693, avait transporté ses pénates quelques années plus tard à la « maison noble des Clouzeaux », en Bois-de-Céné (1700, 1705...).

La première signature de M^re^ Jérôme Paynot à Beauvoir est du 19 novembre 1745 ; il avait été antérieurement vicaire de Soullans (1724-1728), puis curé des Moutiers-sur-le-Lay. Dès le début de son sacerdoce, ou même simple clerc tonsuré, il avait été pourvu de plusieurs bénéfices ecclésiastiques dans la région maraîchine : la chapelle de Saint-Gilles à Saint-Gervais (22 février 1716), le légat de Sainte-Catherine et Saint-Georges à Beauvoir (24 avril 1716), la chapelle des Courtilliers, également à Beauvoir (14 août 1721), le bénéfice de Notre-Dame de Patience ou de la Poupetière à Bois-de-Céné (21 février 1725) (Collations de Mgr de Lescure).

⁂

Messire Jérôme Paynot eut à régler, sous son pastorat, de concert avec son confrère de Saint-Urbain, Messire Jean Cléary, un différend qui opposait deux de leurs paroissiens : Jean Vilain, journalier, demeurant au Bossis-Blanc, paroisse de Beauvoir, et Jacques Vincendeau, laboureur à la Mourainerie. L'origine du conflit semble avoir été une affaire de chasse à propos de laquelle il y aurait eu coups et blessures, ou tout au moins « outrages et mauvais traitements ». Le dénom-

mé Vincendeau avait mis à mal son adversaire, lequel lui avait intenté un procès en la cour du marquisat de la Garnache.

Le 19 avril 1751, intervenait entre les parties une transaction « faite en présence et suivant les avis » de leurs curés respectifs, « leurs amis communs », par devant Brossaud et Barreteau, notaires du marquisat, et aux termes de laquelle Vincendeau s'obligeait à payer dans les vingt-quatre heures, « pour tous délais », à Jean Vilain, « la somme de 90 livres, plus tous les frais que ledit Vilain auroit fait jusqu'aprésent et qui se montent, suivant le mémoire de Me Bourcier son procureur à la somme de 48 livres 19 sols 6 deniers, et aussi au sieur Plumant, Me chirurgien juré, demeurant en la ville de Beauvoir, tous les frais qui pourront lui estre dus pour les médicamens, traitemens et pansemens que ledit sieur Plumant a fait et fera jusqu'à parfaite guérison dud. Vilain touchant les blessures que led. Vincendeau lui auroit fait... ». Enfin, il est stipulé que Vincendeau « sera tenu de faire racomoder à ses frais le fuzil dud. Vilain qu'il auroit cassé, de la manière qui sera jugée nécessaire par l'arquebusier qui l'acomodera, lequel sera choisi par Monsieur le curé de Beauvoir, et au cas que le fuzil se rompe lors de laccomodage, led. Vincendeau en payera la valeur estimée 24 livres... », et payera de plus les frais de l'acte. Moyennant quoi, ledit Vilain pardonne « de bon cœur tout ce qui s'est passé » et les deux bougres promettent ne se faire « aucune injure ni fascherie » et s'obligent mutuellement « de ne point chasser à aucuns gibiers de quelques natures » qu'ils soient sur leurs domaines respectifs.

***

Après avoir administré la paroisse pendant treize ans environ, Messire Jérôme Paynot mourait le 4 mai 1758, jour de l'Ascension, dans des circonstances mémorables que relate son acte de sépulture :

« Le sixiesme de mai mil sept cens cinquante huit a été inhumé dans le chœur de l'église de ce lieu, le corps de Messire Jérosme Painot, prestre, décédé le quatriesme dudit

du Bourg sous-la-Roche 1802, de La Roche-sur-Yon 1803. † le 29 octobre 1820.

111. La Gaubretière. 1.500 hab. — 1.911.

YOU (Jacques), né à La Gaubretière en 1743 (père cultivateur). Vicaire à La Gaubretière, 1765. Curé de La Gaubretière, sept. 1780. Refuse le serment. Reste caché. † en juillet 1794 d'une fluxion de poitrine.

THIBAULT (François), né en 1751. Vicaire à La Gaubretière, 1781. Refuse le serment. Exilé en Espagne. † en 1796 en Espagne.

112. La Genétouze. 500 hab. — 554.

THOMAS (Antoine), né à Venansault, le 17 avril 1756. Vicaire à Venansault. Curé de La Genétouze, 1787. Refuse le serment. Exilé en Espagne. Curé de Commequiers, 1801. Retiré à Venansault. † en 1834.

113. Girouard. 522 hab. — 811.

GAUVRIT (François). Vicaire à Beaulieu, 1788. Dessert Girouard (depuis nov. 1790). Prête le serment.

114. Givrand. 259 hab. — 432.

DE GOUNORD (Philippe-Elisée), né à Bretignolles, le 21 janvier 1744. Curé de Givrand (janv. 1784). Prête le serment, abdique la prêtrise (7 déc. 1793). Se rétracte, refuse le serment de Fructidor. Considéré comme réfractaire au 19 Fructidor an V. Retiré à La Chaume. Curé de St-Gilles (1803), de Croix-de-Vie. Retiré aux Sables-d'Olonne. † le 11 septembre 1806.

115. Le Givre. 327 hab. — 316.

CHARRIER (Jean-François-René), né au diocèse de Blois. Prêtre en 1747. Curé du Givre, 1761. Prête le serment. Curé intrus de Mortagne. Expulsé en 1793. Abdique la prêtrise, 5 avril 1794. Retiré dans son pays d'origine. †... ?...

116. **Grand'Landes.** 1.204 hab. — 551.

ALLAIN (Jean-Théophile). Curé de Grand'Landes (déc. 1774). Refuse le serment. Exilé en Espagne (Bilbao). †... ?...

FABRE (Joseph-Jean), né à Pouzauges. Vicaire à Grand'Landes (janv. 1790). Refuse le serment. Exilé en Espagne. † à Pouzauges, peu après son retour, 1799.

117. **La Grève** (St-Martin-des-Noyers). 60 hab.

CONARD (Pierre). Curé de Thorigny 1775, de La Grève 1783. Prête le serment, se rétracte. † disparu... ?...

118. **La Grolle** (Rocheservière). 521 hab.

MITRECEY (Julien), né en Normandie, en 1747. Vicaire à St-Fulgent 1783, aux Brouzils 1788. Curé de La Grolle (déc. 1789). Refuse le serment. Caché. (A La Grotte en Fruct. an V). † après 1798, retiré à Fougères.

119. **Grosbreuil.** 712 hab. — 1.215.

ALLARD (Jean-Baptiste), né aux Herbiers, le 25 février 1743. Vicaire, puis curé de St-Philbert-de-Bouaine, 1770. Curé de Grosbreuil, juin 1781. Prête le serment. Curé constitutionnel de Grosbreuil et Ste-Foy. Curé intrus de Grues, 1797. Se rétracte au Concordat. Curé de St-Martin-Lars-en-Ste-Hermine, de Vendrennes 1809. † le 2 décembre 1812.

120. **Grues.** 519 hab. — 936.

LACROIX (Bertrand), né à Guéret (Creuse), le 14 mai 1756. Curé de Grues (avril 1787). Prête le serment, abdique la prêtrise, 25 nov. 1793. Marié. Retiré à Grues, maire 1797, notaire 1799. †... ?...

121. **Gué-de-Velluire.** 812 hab. — 595.

BERNIER (René). Curé de Gué-de-Velluire (déc.

1765). Refuse le serment. Caché. (Grand-Vicaire de Mgr de Coucy 1796). Revient au Gué-de-Velluire. † après 1800.

GUSTEAU (Joseph), né à Fontenay-le-Comte. Vicaire au Gué-de-Velluire (juillet 1785). Refuse le serment. Exilé en Espagne. † en Espagne.

122. **La Guyonnière.** 856 hab. — 952.

GOUPILLEAU (Charles-Samuel), né à Apremont, en 1744 (père procureur fiscal). Curé de La Guyonnière (mai 1771). Refuse le serment. Incarcéré à Fontenay. † le 16 décembre 1792.

123. **Les Habites** (Apremont). 259 hab.

VALADON (Gilles), curé des Habites (déc. 1787). Prête le serment. Curé intrus de Bois-de-Céné. ?...

124. **L'Herbergement.** 300 hab. — 1.026.

DUBUCQUOIS (François-Michel), né à Paris en 1752. Vicaire à Soullans. Curé de l'Herbergement (janv. 1783). Prête le serment. Prisonnier des Vendéens, du 14 mars au 17 octobre 1793. Retiré à Nantes. † le 16 février 1794.

125. **Les Herbiers.** 2.326 hab. — 4.429.

POYAUD (Louis-Paul), né en 1739. Vicaire à St-Philbert-de-Pont-Charrault. Curé de St-Pierre des Herbiers (mars 1787). Prête le serment, se rétracte, 1792. Exilé en Espagne. † en 1797 à Bilbao.

HOUDET-DUGRAVIER (Jacques), né à Pouzauges, le 24 janvier 1757. Vicaire aux Herbiers (1788). Prête le serment... ?...

126. **Petit-Bourg-des-Herbers.** 910 hab. — 1.401.

JAGUENEAU (Charles-Mathurin), né à St-Georges-de-Montaigu, le 18 août 1751. Curé du Petit-Bourg-des-Herbiers 1781. Prête le serment, prisonnier des Vendéens (mars-oct. 1793). Abdique la prêtrise (30

déc. 1793). Agent municipal à Bouillé. † le 10 octobre 1825, au Petit-Bourg-des-Herbiers.

127. **L'Hermenault.** 800 hab. — 788.

BALLEREAU (François-Louis), né à Fontaines, le 19 nov. 1749. Curé de Benet, de l'Hermenault janv. 1787. Refuse le serment. Exilé en Espagne (Bilbao). Retiré à Charzais, à La Garnache, puis à Fontaines, † le 15 décembre 1817.

JOUSSERANT (Jean-René). Vicaire à l'Hermenault, août 1790. Refuse le serment... ?...

128. **L'Ile-d'Elle.** 1.347 hab. — 1.419.

LALERE (François), né à Sérigné, le 13 octobre 1736. Curé de l'Ile-d'Elle (avril 1766). Prête le serment. Se rétracte au Concordat. † le 11 décembre 1804.

LAMBERT (Jacques). Vicaire à l'Ile-d'Elle (mai 1783). Prête le serment. † en Saintonge dans un toit à cochons.

129. **L'Ile-d'Olonne.** 799 hab. — 873.

GIRAUDEAU (Pierre). Vicaire à St-Mars-des-Prés. Curé de l'Ile-d'Olonne (sept. 1785). Refuse le serment. Exilé en Espagne (Cordoue). † après le 25 août 1797.

130. **L'Ile d'Yeu.** 2.037 hab. — 4.386.

CADOU (Aimable), né à l'Ile d'Yeu, le 13 juillet 1739. Prêtre en 1763. Vicaire à la Chaize-Giraud. Curé de l'Ile d'Yeu 1790. Prête le serment. Abdique la prêtrise 13 sept. 1794, marié, juge de paix. Réconcilié le 19 juillet 1803. † le 10 mars 1810.

GUIDON (Jacques). Vicaire à l'Ile l'Yeu (févr. 1788). Prête le serment. Curé intrus de l'Ile-d'Olonne 1791, de St-Lumine de Coutais (L.-A.)... ?...

131 **Jard.** 905 hab. — 1.014.

RAMPILLON (Claude), né le 20 janvier 1732. Curé

de Jard (1760). Prête le serment, se rétracte. Interné à Fontenay. Dessert St-Etienne-de-Brillouet 1801. † en février 1805.

MORISSET (André), né le 3 juin 1760. Vicaire à Jard (mars 1787). Prête le serment. Curé intrus d'Avrillé. Retiré à Jard (en germinal III). Rétracte son serment. Curé de Jard 1811.

132. **La Jaudonnière,** 650 hab. — 712.

HABERT (Louis), né le 8 déc. 1738. Vicaire à St-Philbert-du-Pont-Charrault. Curé de La Jaudonnière (oct. 1774). Refuse le serment. Exilé en Espagne. Revient à la Jaudonnière. † en 18... ?

133. **La Jonchère,** 300 hab. — 351.

MERSON (François-Louis), né le 5 janvier 1738. Curé de La Jonchère (sept. 1766). Prête le serment, se rétracte. Exilé en Espagne (Bilbao). Revient à La Jonchère 1800. Aumônier de l'hospice de Luçon.

134. **Lairoux.** 399 hab. — 521.

VERGES (Mathurin-Louis), né en 1718. Jésuite à Paris. Curé de Lairoux (déc. 1761). Prête le serment. † en juillet 1793, à Lairoux.

135. **Landeronde.** 650 hab. — 860.

VOISIN (Pierre), né à Luçon. Curé de Landeronde (janv. 1768). Refuse le serment. Caché à Beaufou, assiste au Synode du Poiré... ?...

DROUET (Pierre-François), né à Beaulieu-sous-la-Roche, le 26 novembre 1759. Professeur au collège de Luçon. Vicaire à Landeronde (déc. 1789). Refuse le serment. Exilé en Espagne (Tarragone). Essaie de revenir en France 1797 ; déporté à la Guyane. Curé de Landeronde 1801. Chanoine. † le 5 juin 1831.

136. **Landevieille.** 398 hab. — 542.

HUET (François-Germain), né le 19 juin 1729. Vi-

caire à Soullans 1767. Curé de Landevieille (déc. 1762). Refuse le serment. Incarcéré à Fontenay, puis caché. Assiste au Synode du Poiré. Détenu à l'hôpital de Fontenay au 19 Fructidor an V. Retiré à Luçon. † en 1812.

137. **Le Langon.** 1.386 hab. — 1.145.

PIGEAU (Pierre). Vicaire au Langon 1770. Curé du Langon mars 1776. Prête le serment. Curé intrus de Ste-Gemme-la-Plaine. Abdique la prêtrise (janvier 1794). Dénoncé, pour propos inciviques, le 1er août 1794. †... ?...

BONNAUD (Jean-Pierre), né à Fontenay, le 22 janvier 1755. Prêtre en 1778. Vicaire au Langon avril 1782. Prête le serment. Vicaire de Rodrigue à la Cathédrale. Curé intrus de Mouzeuil avril-oct. 1792. Se rétracte au Concordat. Curé de Mouzeuil 1805, de La Réorthe 1806. †... ?...

138. **Les Landes-Génusson.** 950 hab. — 1.486.

RETAILLEAU (Charles), né à La Verrie, en 1732. Vicaire à La Verrie, aux Landes-Genusson (1761). Curé de Ste-Soulle d'Aunis (1779), des Landes-Génusson (oct. 1788). Refuse le serment, reste caché. † massacré, le 27 déc. 1793.

CHESNEAU (Augustin-Marie), né aux Landes-Génusson en avril 1761. Vicaire à La Séguinière ; aux Landes-Génusson 1787. Refuse le serment. Exilé en Espagne (embarqué à St-Gilles en oct. 1792). † en 1792.

139. **Lesson.** 270 hab. — 315.

GOICHEAU (Joseph), né le 21 octobre 1744. Curé du Busseau (D.-S.), de Lesson. Refuse le serment ; exilé en Espagne (Bilbao). Curé de Faymoreau. † 1er janvier 1828.

140. **Liez.** 354 hab. — 323.

LESCUYER (Charles). Curé depuis 1781. Prête le serment. Abdique la prêtrise, le 29 déc. 1793... ?...

141. La Limouzinière. 197 hab. — 169.

RAIMBERT (Jacques-Gabriel), né à Vairé. Prêtre à Noël 1763. Vicaire au Grand-Luc 1763, à La Chapelle-Hermier. Curé de La Limouzinière (1779). Refuse le serment. Exilé en Espagne (Briones). † en avril 1795.

142. Longeville. 986 hab. — 1.864.

GILLARDEAU (Pierre), né le 11 janvier 1721. Curé de Longeville (juin 1767). Prête le serment. † le 19 octobre 1797, à Longeville.

143. Loge-Fougereuse. 685 hab. — 437.

GENAIS (Charles), né le 6 juin 1737. Curé de Loge-Fougereuse (1770). Refuse le serment. Exilé en Espagne (Cuença). Revient dans sa paroisse. † le 25 décembre 1808.

BRAUD (Jean), né à Fontenay, le 28 octobre 1755 (d'un père avoué). Vicaire à Loge-Fougereuse (déc. 1790). Refuse le serment ; exilé en Espagne. Curé de Charzais, de l'Orbrie 1811. †... ?...

144. Les Loges (Saint-Hilaire-des-Loges). 450 hab.

PIMPARE (Joseph). Curé des Loges (oct. 1764). Refuse le serment. Caché ; interné à Fontenay ; délivré, le 25 mai 1793. Suit l'armée vendéenne. † tué outre-Loire, à la déroute du Mans.

145. Longèves. 700 hab. — 517.

CORBIER (Jean-Jacques), né à Fontenay, le 10 nov. 1743 (père avocat). Curé de Longèves 1778. Prête le serment. Abdique la prêtrise (24 déc. 1793). Instituteur. Se rétracte au Concordat. Curé de Vouillé 1802. † le 26 mai 1809.

146. Le Grand-Luc (St-Pierre). 2.100 hab. — 2.200.

BARBEDETTE (Charles-Vincent), né à St-Brice-de-Landelle (Manche), le 25 septembre 1742. Prêtre le

19 septembre 1767, à Avranches. Curé de Nieul-le-Dolent, du Grand-Luc fév. 1787. Refuse le serment ; suit l'armée vendéenne ; assiste au Synode du Poiré. Anticoncordataire. Retiré à Boussay (M.-et-L.) 1803. †... ?...

BUET (Jacques-Bernard), né le 20 mai 1758. Vicaire au Grand-Luc (oct. 1790). Refuse le serment ; reste caché. Assiste au Synode du Poiré. Curé de Dompierre (1801). † le 6 janvier 1810.

147. **Le Petit-Luc (N.-D.).** 125 hab.

VOYNEAU (Louis-Michel), né à St-Etienne-du-Bois (?) en 1724 (frère notaire). Vicaire à Chailléles-Ormeaux. Curé du Petit-Luc (mars 1769). Refuse le serment ; reste caché dans sa paroisse. † massacré, le 28 février 1794.

148. **Luçon.** 3.150 hab. — 7.839.

BAUDOUIN (Pierre-Martin), né à Montaigu, le 23 octobre 1748 (père jardinier). Vicaire aux Brouzils 1775, à Chantonnay. Curé d'Angles 1782, de St-Mathurin de Luçon (chanoine honoraire) 1787. Refuse le serment ; exilé en Espagne (Tolède). † le 4 septembre 1796 (vicaire général nommé).

BAUDOUIN (Louis-Marie), né à Montaigu, le 2 août 1765 (frère du précédent). Prêtre le 19 septembre 1789 (à St-Malô). Vicaire à Luçon 1789. Refuse le serment ; exilé en Espagne (Tolède). Revient en 1797 ; caché aux Sables-d'Olonne. Curé de Chavagnes-en-Paillers 1801. Fondateur-Supérieur du Séminaire de Chavagnes 1801. Fondateur des F. M. I. (1800-1804), des Ursulines de Jésus 1802. Supérieur des Grands Séminaires de La Rochelle et de Luçon. Vicaire général de La Rochelle et de Luçon. Retiré à Chavagnes-en-Paillers (1828). † le 12 février 1835 ; déclaré Vénérable le 7 septembre 1871.

149. **Maché.** 568 hab. — 800.

FLEURY (Louis). Curé de Maché (oct. 1775). Re-

fuse le serment. Exilé en Espagne (Bilbao). Revient en Vendée. † avant 1802.

150. **Les Magnils.** 500 hab. — 868.

REINARD (Jean), né le 19 mai 1728. Curé des Magnils (1778). Refuse le serment. Interné à l'hospice de Fontenay, au 19 Fructidor an V. † avant 1802.

151. **Maillé.** 989 hab. — 897.

HERBERT (Joseph), né à Ste-Mélaine-des-Aubiers, le 30 mars 1725. Prêtre le 31 mars 1749. Curé de Maillé (1768). Refuse le serment. † guillotiné à La Rochelle, le 5 septembre 1793.

152. **Maillezais.** 1.109 hab. — 909.

PORCHERON DE PERIGNY (Justin-Nicolas), né à Fontenay-le-Comte, le 28 juin 1738. Curé de Maillezais (1784). Prête le serment ; abdique la prêtrise (déc. 1793). † retiré à l'hospice de Fontenay, le 11 juin 1807.

VILLAIN (Jean-Henri), né à Mortagne-sur-Sèvre en 1760. Exerce le métier de tailleur à Maillezais. Tonsuré, à La Rochelle, le 7 avril 1787. Vicaire à Maillezais (sept. 1790). Refuse le serment. Exilé en Espagne. Rentre, avant Brumaire, à La Gaubretière. Curé de Treize-Vents 1800. Retiré à Mortagne 1826. † le 13 janvier 1841.

153. **Mallièvre.** 283 hab. — 320.

AUDEBERT (Charles-Louis), né le 24 août 1741. Chanoine Régulier de St-Augustin. Prieur-Curé de Mallièvre (1777). Refuse le serment. Exilé en Espagne. Curé de St-André-Goule-d'Oie 1801. † en 1804.

154. **Mareuil.** 523 hab. — 1.420.

SAVIGNAC (Jacques). Curé de Mareuil (fév. 1781). Prête le serment. † tué par les Vendéens vers 1799.

155. **Marillet.** 170 hab. — 224.

BAUDRY (Jean-Louis). Vicaire à St-Hilaire-de-Voust. Curé de Marillet (1769). Refuse le serment ; déporté en Espagne... ?...

156. **Marsais.** 330 hab.

ROBIN (Auguste), né le 1er février 1750. Curé de Marsais 1790. Refuse le serment. Exilé en Espagne (Bilbao). †... ?...

157. **Martinet.** 420 hab. — 685.

CHAUVREAU (Jean-Baptiste). Vicaire à Ste-Cécile. Curé de Martinet (1783). Refuse le serment. Exilé en Espagne (Valencia). Curé de Bois-de-Céné 1802. †... ?...

158. **La Meilleraie.** 600 hab. — 1.470.

RABILLE (Julien-René). Curé de La Meilleraie (1757). Prête le serment ; abdique la prêtrise (28 déc. 1793). † tué par les colonnes infernales, en janvier 1794.

159. **Menomblet.** 1.030 hab. — 851.

TURPAULT (Henri-Louis). Curé de Menomblet (1785). Prête le serment. † tué par les Vendéens.

160. **La Merlatière.** 493 hab. — 548.

HILAIRET (Jacques-Marie), né à Bretignolles, le 8 mai 1754. Prêtre le 13 juin 1778, à Mouchamps. Curé de La Merlatière (juillet 1790). Prête le serment ; abdique la prêtrise (7 mars 1794). Curé intrus de l'Aiguillon-sur-Vie, de St-Gilles. Se rétracte en 1805. Curé de Bretignolles. † le 21 mars 1821.

161. **Mervent.** 1.020 hab. — 976.

BERNARDEAU (Jean), né à Fontenay-le-Comte le 10 août 1730 (père cordonnier). Curé de Mervent (juin 1776). Prête le serment. Abdique la prêtrise

le 2 avril 1794. Curé intrus de St-Michel-le-Cloucq. Retiré à Fontenay. † le 12 mars 1806.

MEUNIER (Jean-François). Vicaire à Mervent juin 1788. Refuse le serment... ?...

162. **Mesnard-la-Barotière.** 378 hab. — 598.

CORNU (Michel-Abraham), né à Mesnard-la-Barotière 1785. Refuse le serment ; caché à Mesnard. Prête le serment de Fructidor an V. Reste curé de Mesnard. † le 7 février 1806.

Montaigu. 1.195 hab. — 2.172.

163. *St-Jacques.*

MARION (Pierre-Hubert), né à La Monnière (L.-A.), le 24 octobre 1734 (père greffier). Curé de St-Jacques de Montaigu 1771. Refuse le serment. Caché ; assiste au Synode du Poiré. † 1800 au Pallet.

164. *St-Jean-Baptiste.*

RAILLON (Jacques), né à Bourgoin (Isère) en 1762. Professeur au Séminaire de Luçon. Curé de St-Jean de Montaigu (oct. 1790). Refuse le serment ; exilé en Italie. Précepteur des enfants de Portalis 1802 (ministre des cultes). Evêque d'Orléans 1810, de Dijon 1829 ; Archevêque d'Aix 1830. † en 1835.

165. *St-Nicolas.*

POULAIN (Charles-Dominique), né à St-Surat (diocèse de St-Malô) en 1741. Curé de Treize-Septiers 1772, de St-Nicolas de Montaigu 1782. Prête le serment ; se rétracte. Caché à La Bruffière. † fusillé à Montaigu, en octobre 1793.

166. **Montournais.** 1.500 hab. — 1.877.

MAZIERE (Jean-Louis), né à Luçon, le 9 avril 1755. Prêtre, le 13 juin 1778, à Mouchamps. Vicaire à Mouchamps, St-Etienne-du-Bois, Coëx. Curé de Montournais 1783. Prête le serment ; abdique la

prêtrise (8 déc. 1793). Réfugié à Fontenay ; chef de bureau de la préfecture. Se rétracte en 1806. Retiré à La Roche-sur-Yon, y fait fonction de vicaire. Curé de La Roche-sur-Yon 1820. † le 22 janvier 1826.

167. **Montreuil.** 1.000 hab. — 554.

ROBERT (Antoine), né à Fontenay le 24 nov. 1739 (père marchand). Vicaire à Nieul 1764. Curé de Montreuil 1773. Prête le serment. Abdique la prêtrise 4 fév. 1794. Assesseur au juge de paix du canton 1798. † le 9 octobre 1802.

SAGOT (Augustin), né à Fontaines, le 21 février 1753. Vicaire à Fontaines (1782), à Montreuil (1786). Prête le serment. Curé intrus de Maillé. Se rétracte au Concordat. Curé légitime de Nalliers 1805. † le 22 mars 1806.

168. **Monsireigne.** 573 hab. — 854.

GRAFFARD (Charles-Louis), né aux Herbiers, le 23 juillet 1746. Curé de Monsireigne fév. 1774. Prête le serment ; se rétracte en 1793. Caché ; interné sur les pontons de Rochefort, en 1798. Revient à Monsireigne 1801. †... ?...

169. **Mormaison.** 567 hab. — 987.

BOMMIER (Christophe), né en 1742. Curé de Mormaison 1781. Prête le serment. † suicidé, le 11 mars 1793.

170. **Mortagne-sur-Sèvre.** 1.471 hab. — 2.263.

CHAILLOU (Jacques-René), né en 1744. Curé de Mortagne (juillet 1775). Refuse le serment ; caché. † au début de 1793 (de maladie).

JOUSSELIN (Pierre-Thomas), né le 19 déc. 1758. Vicaire à St Jean-B. de Montaigu 1782, à Mortagne, sept. 1783. Refuse le serment. Exilé en Espagne (Valencia) ; revient à Mortagne en 1801. Curé de St-Hilaire-sur-l'Autize 1804. † en 1832.

171. **La Mothe-Achard.** 403 hab. — 1.221.

LANSIER (Claude-Pierre), né à Palluau, le 11 déc. 1734 (père sénéchal). Curé de La Mothe-Achard (mars 1764). Refuse le serment. Exilé en Espagne (Vittoria). Curé de Palluau ; chanoine. † le 3 octobre 1815.

172. **Mouchamps.** 2.000 hab. — 2.563.

BOURSIER (Jacques), né à Montaigu (St-Nicolas), le 25 janvier 1737. Vicaire à Mouchamps 1773. Prieur-curé de Mouchamps 1775. Refuse le serment. Caché dans la forêt du Parc ; assiste au Synode du Poiré. Déporté à Rochefort 1797. Revient à Mouchamps. † le 6 février 1809.

GUESDON (André-René), né le 3 juillet 1755. Vicaire à Mouchamps (déc. 1782). Refuse le serment. Exilé en Espagne. Curé de Ste-Cécile 1803. † 1er février 1826.

173. **Mouilleron-le-Captif.** 616 hab. — 1.030.

VOISIN (Jean-René-François), né à Luçon, le 12 juin 1754 (père tailleur). Prêtre, le 13 juin 1778, à Mouchamps. Vicaire à Aizenay 1780. Curé de Mouilleron-le-Captif (juillet 1783). Prête le serment. Abdique la prêtrise 21 nov. 1794 ; marié. Commissaire du canton de Belleville. † le 22 avril 1800, à Mouilleron-le-Captif.

174. **Mouilleron-en-Pareds.** 1.213 hab. — 1.292.

GUINEFOLLEAU (Barthélémy), né à Benet. Vicaire à Benet. Curé de Mouilleron-en-Pareds (1778). Prête le serment. Abdique la prêtrise (15 mars 1794). Retiré à Marans. † réconcilié... ?...

MACE (Adrien-François), né à Nantes le 2 août 1755. Prêtre en 1780. Vicaire à Cheffois. Remplace, comme « desservant », Guinefolleau, du 2 juin 1790 au 13 juillet 1791. Refuse le serment. Caché ; assiste au Synode du Poiré ; a les pouvoirs de vic. gén. 1799. Curé des Herbiers 1801. † en 1836.

175. **Les Moutiers-sur-le-Lay.** 812 hab. — 729.

BOURSIER (Pierre), né à Boufféré, le 15 décembre 1743. Curé des Moutiers-sur-le-Lay janv. 1763. Refuse le serment ; assiste au Synode du Poiré. Caché à Ardelay, aux Herbiers (en Fructidor an V). Revient dans sa paroisse 1804. † 1814.

VACQUETTE DE LAMAIRIE. Vicaire aux Moutiers-sur-le-Lay 1788. Refuse le serment...

176. **Les Moutiers-les-Mauxfaits.** 466 hab. — 861.

GIRON (Claude-René). Curé des Moutiers-les-Mauxfaits (avril 1788). Prête le serment. Refuse d'abjurer... ?...

177. **Mouzeuil.** 1.072 hab. — 797.

GIBAUD (Pierre). Curé de Mouzeuil (1771). Malade depuis longtemps. Moribond à l'époque du serment. Hostile au serment. † le 14 avril 1791.

GAUDIN (Jean-Jacques). Vicaire à Mouzeuil 1784. Refuse le serment. Exilé en Espagne (Bilbao). Rentré. Curé des Moutiers-sous-Chantemerles en 1808. †... ?...

178. **Nalliers.** 1.459 hab. — 1.895.

BOUQUIE (Jean-Baptiste). Curé de Nalliers (déc. 1762). Refuse le serment. Disparu en juin 1791.

LETOUZE. Vicaire à Nalliers (août 1786). Refuse le serment... ?...

179. **Nesmy.** 825 hab. — 1.297.

MIGNONNEAU (Louis). Curé de Nesmy (janv. 1758). Refuse le serment. † le 3 juin 1791.

BERTON (Philibert), né le 31 mars 1759. Vicaire à St-André-Goule-d'Oie avril 1790, à Nesmy oct. 1790. Fait fonction de curé à partir de juin 1791. Refuse le serment. Exilé en Espagne (Bilbao). Curé de Rosnay 1801, de St-Michel-en-l'Herm. † le 15 juin 1805.

180. **Nieul-le-Dolent.** 447 hab. — 1.210.

PAILLAUD (André-Thomas), né à l'Ile-d'Olonne, le 15 mai 1759 (père chirurgien). Vicaire à Aizenay (1783). Curé de Chauché 1787, de Nieul-le-Dolent 1787. Refuse le serment. Part en Espagne dès juin 1792. Curé de l'Ile-d'Olonne, 1803. † en 1823.

181. **Nieul-sur-l'Autize.** 810 hab. — 1.032.

VANDIER (Gabriel-Armand), né à Niort, le 17 avril 1744. Curé de Nieul-sur-l'Autize (juin 1774). Prête le serment ; se rétracte au Concordat. Curé du Poiré-sur-Velluire, 1801. †... ?...

182. **Noirmoutier.** 3.675 hab. — 7.766.

GUYARD (Jacques), né à Parcé (M.-et-L.) en 1730. Vicaire à Noirmoutier (1759). Curé (1768). Prête le serment ; se rétracte huit jours après. Caché. † le 29 novembre 1792.

MAUBLANC (Joseph), né à Noirmoutier. Vicaire à Noirmoutier, nov. 1785 (chapelain de la chapelle St-Laurent). Prête le serment. Curé intrus de Noirmoutier.

PALVADEAU (Aimé), né à Barbâtre en 1751. Vicaire à Noirmoutier (janv. 1790). Prête le serment, se rétracte huit jours après. Exilé. Vicaire à Barbâtre, 1802. Curé du Fenouiller, 1804. † en 1809.

CHAGNOLEAU. Vicaire à Noirmoutier (avril 1786). Prête le serment, se rétracte (1791). Exilé... ?...

PAYRAULT (François-Paul), cf. l'Epine.

183. **Notre-Dame-de-Liez.** 354 hab. — 323.

LESCUYER (Charles-François). Curé de N.-D.-de-Liez (1781). Prête le serment. Abdique la prêtrise, 29 déc. 1793... ?...

184. **Notre-Dame-de-Monts.** 2.337 hab. — 1.214.

DENOGENT (Jacques). Vicaire à Barbâtre. Curé de

de Noirmoutier. † tué à St-Gervais par erreur, par les Bleus.

CORVOISIER (Joseph-Louis), né à Sallertaine le 9 avril 1761, (père capitaine des farines). Vicaire à Chavagnes-en-Paillers, 1788 ; à N.-D.-de-Monts, nov. 1789. Prête le serment. Curé intrus de St-Hilaire-de-Riez, 1791. † en 1792.

BOUTEAU (Jean-François), né à Barbâtre, le 17 avril 1764. Vicaire à St-Martin-de-Brem, à N.-D.-de-Monts, 1790. Fait fonction de chapelain à La Barre-de-Monts. Prête le serment ; se rétracte 1791. Retiré à Beaurepaire en 1792. Exilé en Espagne. Curé de Barbâtre, St-Martin-de-Brem 1804. Vicaire général, 1824. † en 1832.

185. **Olonne.** 1.710 hab. — 3.331.

GALICHET LAFOREST, né hors du diocèse. Curé d'Olonne, fév. 1791. Refuse le serment. Part pour la Mayenne. †... ?...

GIRARD (Jean), né à St-Hilaire-de-Loulay, en 1759 (père charpentier). Vicaire à Talmond, 1787 ; à Olonne, janv. 1787. Refuse le serment. Caché. Assiste au Synode du Poiré. Curé de St-Georges-de-Montaigu, 1801. † le 15 mars 1836.

186. **L'Orbrie.** 485 hab. — 424.

RAMIER (Félix-Marie), né en juillet 1743. Vicaire à St-Hilaire-de-Voust (1774). Curé de l'Orbrie, 1782. Refuse le serment. Exilé en Espagne. Curé de Mervent. Retiré à Coulonges. Dissident de la Petite Eglise en 1804, à Faymoreau... ?...

187. **Oulmes.** 448 hab. — 589.

GOUJON (Pierre), né à Nieul-sur-l'Autize, le 10 mars 1742. Curé d'Oulmes (fév. 1771). Refuse le serment. Exilé en Espagne (Bilbao). Revient à Oulmes... ?...

GOGUET (Jacques), né à Charzais, le 3 mai 1765. Vicaire à Oulmes. Refuse le serment. Exilé en Espagne. Curé de Charzais, 1803. † le 3 novembre 1836.

de M. Clair, architecte départemental, par les soins de M. Charles Félix, entrepreneur à Legé (L.-Atl.) ; la première pierre bénite le 7 août 1870 ; la consécration de l'édifice eut lieu le 27 août 1874 en présence de l'Evêque de Luçon. Le beffroi et le clocher sont achevés en 1896. Le 12 octobre 1884, l'abbé Gelot, curé archiprêtre de la Roche-sur-Yon procède à la bénédiction de deux cloches nouvellement fondues (1).

Protestants : Les principaux seigneurs de la paroisse de Fougeré, adoptent très vite la Religion prétendue réformée. Après l'Edit de Nantes, Catherine d'Aulnis, dame de Buchignon, protestante zélée, outre l'exercice qu'elle fait faire dans son château de Buchignon, entreprend la construction d'un local pour tenir le prêche dans sa forêt de Landeblanche ; sa fille, Mme de Patras eut plusieurs démélées avec l'évêque de Luçon à ce propos. Pierre de Patras, s[r] de Buchignon, élit domicile à Landeblanche en janvier 1664 pour pouvoir y faire prêcher, mais échoue contre l'opposition du clergé. Après la Révocation de l'Edit de Nantes, cette famille quitte la France, et la régie administre leurs propriétés de Buchignon et de la Batarderaie. Un rapport de l'Evêque de Luçon en 1699, mentionne l'existence d'environ 600 anciens catholiques dans la paroisse de Fougeré et environ dix nouveaux convertis « dont il n'y a que deux qui fassent leur devoir. Mme de Théval (2) est très oppiniâtre avec la

(1) Il y avait deux anciennes cloches : sur la plus grosse, pesant 277 kgr, on lisait l'inscription suivante : « *Sancta Maria, ora pro nobis, M. I. Berriau, 1606* » ; sur la plus petite, pesant 218 k., on lisait ceci : « *Sancta Marguarita, ora pro nobis — J'ay été faite par les soins de messire Henry Midy, ptre, prieur de Fougeré, et de Nicolas Morineau, fabriqueur.* » (Chroniques de Fougeré).

(2) Mme de Théval, née de Patras, habitait à la Batarderaie. Les chroniques paroissiales de Fougeré rapportent également « que du temps de M. Rodrigue, se distingua par ses abondantes charités, un homme fort riche, seigneur du château de l'Abbartardrais, M. le comte de Poiroux, chré-

nommée Françoise qui est sa gouvernante. Il y en avoient deux qui avoient promis de faire leur devoir en se mariant et qui ne vont point à l'église » (Arch. de la Vienne, C 53).

Listes des maires : Pierre Arrivé, an VII ; Pierre Grit, an IX ; Brillouët, 1802 ; Jean-Baptiste Voyneau d'Oriou, 1812 ; Grit 1815 ; Jean-Baptiste Voyneau d'Oriou, 1815 ; Auguste Verdon, 1817 ; Jean-Baptiste Voyneau d'Oriou, 1820 ; Jean Guillot, 1820 ; André Bernardin, 1826 ; René Charriau, 1830 ; Jean-Baptiste Guilbaud, 1831 ; Jean Landois, 1840 ; Henri Levesque de Puyberneau, 1846 ; Eugène Godin, 1892 ; Paul-Emile Godin, 1912 ; Henri Poirier-Coutansais, 1919 ; Humbert de Lambilly, 1933 ; Geoffroy de Lambilly, 1951.

BIBLIOGRAPHIE : H. Bourgeois, *Fougeré* (La Vendée historique, 1903) ; Boisseau, *Le couvent des Ceriziers* (Revue du Bas-Poitou, 1903-1904).

Fougeré. — Cne du Bourg-sous-la-Roche, vill. — *Fougeray*, les *Fougerets* ; ancien moulin ; fief et maison noble tenu sous l'hommage de la seigneurie de la Bobinière (V. ce mot).

Le 3 mai 1415, Pierre Robert, s[r] du Plessis-Josselin, épouse Catherine Bachelier qui reçoit à cette occasion de messire Jean Bachelier, prêtre, son frère, 15 liv. de rente à prendre sur le bas vill. du Fougeraie. Jean Robert, s[r] de la Barithaudière, rend aveu du fief des *Forgerets* le 24 juin 1499 au sgr de la Bobinière (Arch. du château de la Proutière, Poiroux).

Au XVII[e] s., propriété de René Goïon, s[r] du Beignon, et de Marguerite Phélippon, sa femme ; leur fils, Charles, s[r] du Fougeray, baptisé à Nesmy en 1620, † sans hoirs avant 1645. Marie Goïon, sœur de Charles, épouse Jean Vilneau, s[r] des Nouettes, de la Limouzinière, et eut au

---

tien savant et vertueux. Ce père de pauvres tenait une liste des malheureux de sa paroisse afin que personne fut privé de ses largesses. Il nourissait plusieurs familles d'indigents... tous les dimanches, il assistait à la messe paroissiale... etc. »

moins deux fils : Charles, sr du Fougeray, marié avec Anne Pénard, dont la succession est partagée le 14 juillet 1695 ; et Michel, sr du Beugnon, puis du Fougeray, marié avec Marie Drouët. Cette dernière y † le 21 septembre 1699.

Un arrêt du parlement de Paris en date du 17 août 1696 rendu à la requête de Jacques de Gabory, sr de la Bonnetière (à Saint-Urbain) annulait le mariage célébré à Paris (église Saint-Etienne-du-Mont) le 30 octobre 1693 entre Clément-Michel Villeneau, soi disant écuyer, sieur du Fougeray et gendarme ordinaire de la garde du Roi, fils de Michel Villeneau, conseiller du roi, prévôt des monnaies et maréchaussées de France... (1) et de Marie-Marguerite de Gaborit, fille dudit Jacques ; arrêt confirmant celui du même parlement en date du 30 août 1695, par lequel il était fait défense aux dits Villeneau, père et fils, et à la dite Gabory de se fréquenter, et néanmoins les condamne de faire élever leurs enfants à frais commun dans la religion catho-

(1) Michel Villeneau, sr du Beugnon, et Marie Drouët celle-ci fille de François Drouët, apothicaire à Mareuil et de Mathurine Bouthon), sont cités en 1667-1670 comme vivant à la maison de Fougeray. Le 14 décembre 1671, ils passent un accord avec Gilbert de Villeneuve, sr du Plessis-Haute-Rive, suite à un procès relatif à une rente d'argent dûe par la famille de Villeneuve à leur oncle Charles Goïon, sr du Fougeray, sur des domaines au vill. des Crêches. (Arch. Vendée, 22 J 177).

Le 6 mai 1691, ce même Michel Villeneau, qualifié de « escuyer, sgr du Fougeray, conseiller du roi, prévost général des monnaies et maréchaussée de France au département et provinces de Berry, Orléans, Touraine, Poïtou et Bretagne, demeurant en la maison noble de la Gautronnière, des Clouzeaux », passe un acte transactionnel avec Pierre Dadre, receveur du roi au bureau de Jard ; puis le 18 avril 1692, un accord avec Louise Huguet, veuve de Simon Gaudin, bourgeois des Sables (Guérin, notaire aux Sables-d'Olonne). En 1700, il est compris dans l'état des nobles de l'élection de Mauléon, assignés pour présenter leurs titres.

Michel Villeneau avait marié sa fille aîné, Marie, avec Gilles Bretineau, sr des Chaumes et de l'Aubrétière (à Saint-

lique (*Recueil des edits, déclarations... concernant les mariages*, à Paris, 1700, p. 129-138).

Pourtant quelques mois après cet arrêt, Clément-Michel Villeneau, agissant au nom de Marie-Marguerite de Gaborit, son épouse, demeurant au Fougeré, donne quittance devant les notaires des Sables, le 26 décembre 1696.

Marie Villeneau, fille de Michel, et Marie Drouët, épouse Gilles Bretineau, sgr. des Chaumes, meurt en sa maison du Fougeray, le 3 mai 1737, et est inhumée le lendemain en l'église du Bourg. Leur fils, Gilles Bretineau, s[r] des Chaumes, y † le 26 mai 1737 ; et leur fille Angélique-Elisabeth, épouse le 17 septembre de la même année Pierre Philippier, s[r] de Foubrette ; elle mourut au bourg de la paroisse, le 26 septembre 1782, laissant un fils, Pierre-Victor, s[r] de Foubrette, gentilhomme de réputation violente, qui émigre en 1792 et meurt en l'an IV, laissant pour héritiers, ses cousins Fretard, de Rouillac (Charente) et Angélique Bretineau de St-Eloy. Sa succession comprenait la maison et métairie du Fougeré, les deux métairies des Brancardières et une maison et borderie au Bourg-sous-la-Roche. (Ann. de la Sté d'émul., Vendée, 1903 ; 1955, p. 10, 20 ; 1956, p. 50).

Une métairie de Fougeré appartenait en l'an XII aux héritiers Espinasseau de la Jolivetière,

---

Médard), gentilhomme du pays d'Aunis. Le contrat fut passé en 1694 devant les notaires du Châtelet de Paris, en présence de « Clément-Michel Villeneau, chevalier, sgr du Fougeray, gendarme ordinaire de la garde du Roi » et de sa femme Marie-Marguerite de Gabory. La mariée reçut une dot de 10.000 l. — Après la mort de M. Villeneau, dont la succession était grevée de nombreuses dettes, les sœurs cadettes de Mme des Chaumes, qui habitaient à Saint-Benoist-sur-Mer, se trouvèrent lésées et intentèrent-elles en procès leur sœur. En 1720, Claude-Térèse Villeneau, qui avait épousé Charles Gautreau s[r] de la Gandouinière (V. ce mot), prétendait qu'outre sa dot, sa sœur avait encore reçu de son père plus de 5.000 l., et s'était appropriée de tous ses effets à sa mort. (Arch. Barre-Blanchère).

et fut cédé en avril 1822 par M. de Marcé, à M. Guyon (Guitton, n^re). Une autre, qui était en l'an XI dans la famille de Montaudouin, fut vendu le 30 novembre 1815 (Ménardeau, n^re) au s^r Delaunay ; ses héritiers la cédèrent en 1859 au Cte de Béjarry.

Fouinière (la). — Cne de la Chaize-le-Vicomte, vill. — Le 19 mai 1767, Henri-René de Morais, s^r de la Guyonnière, cède ses domaines de la Fouinière à Nicolas Rigolage, s^r de la Brosse, fermier des Roches-Bigot, à Château-Guibert, pour la somme de 3 000 l. (Micheau, n^re).

Fouquetière (la). — Cne de Saint-Florent-des-Bois, f. — Sépultures mérovingiennes.

Four (le). — Cne d'Aubigny, f.

Four (le). — Cne de Fougeré, f.

Fraigneau. — Cne de Chaillé-sous-les-Ormeaux, vill., anciens fours à poteries. — Fief et hébergement noble ; Jean Buor, s^r du Fief, y demeurait en juin 1645. Propriété des familles Duval de la Vergne, et de Rossy. Vendu au profit de la Nation le 7 ventose an VI au s^r Joly.

France. —Cne de Venansault, f.

Franchise. — Cne d'Aubigny, f.

Frelatière (la). — Cne d'Aubigny, f. — Tènement près du Chaigneau et fief tenu sous l'hommage de Badiolle ; en 1663 par Charles Chabot, s^r du Chaigneau ; et le 6 juin 1749 par René de Montaudouin (Arch. de la Vendée, B 223).

Frignolière (la). — Cne du Bourg-sous-la-Roche.

Frogerie (la). — Cne d'Aubigny, ff. (vieux logis) et ancien moulin. — Seigneurie et ancien hôtel noble relevant de la baronnie des Essarts (1).

---

(1) On rencontre, vers le XIII^e s., plusieurs membres de la famille Froger, qui comptent peut-être parmi les fondateurs de la Frogerie : Radulfus Frogerii est cité en 1247 ; Pierre Froger, sénéchal de Brandois, teste en 1260 ; sa femme, Eli-

Au XVI[e] s. : Louis Boutaud, s[r] du Chesnevert, ancien prévost ecclésiastique de Fontenay-le-Comte, frère d'un abbé de Talmont, et fougueux calviniste, se retire à la Frogerie (1) et achète la Boucherie de Grosbreuil, en 1581. Sa veuve, dlle de la Muce, rend aveu de la Frogerie en 1581 et 1597.

Le 3 aoGt 1601, Claude Foucrand, s[r] du Maindreau et de la Robinière, cède « sa terre et métairie de la Frogerie, constitant tant en maison, métairies, borderies, bois, taillis et autres futayes, vignes, droits de fief et de rente, et tous autres émolluments qui peuvent en dépendre, tant dans la paroisse d'Aubigny, que celles de Nieul, les Clouzeaux et Sainte-Flaive », lui venant de sa mère, feue Françoise de la Muce, à ses cousins Isaac de Torigné, s[r] de Bois-Nerbert, Claude Robert, s[r] de Chaon, René de la Boucherie, s[r] du Guy et Pierre Robert, s[r] de Lézardière (Vte du Hautais, *Hist, °qénéal. de la famille Gautreau,* p. 38-39).

La Frogerie demeure ensuite aux Robert de Lézardière : Pierre-Louis-Robert, s[r] de Lézardière et de la Frogerie — fils de dame Léa de la Muce — chev[r] de l'ordre de Saint-Lazarre, et gentilhomme de la chambre du Roi, rend aveu de la Frogerie en 1639. On le trouve comme parrain à Aubigny en 1627. En 1628, Catherine Foucher, dlle de l'Estang, demeure à la Frogerie avec sa sœur, Renée Foucher (femme de Pierre Ro-

---

cia, avait élu sépulture aux Fontenelles, la même année. Bienvenue, Collin, Guillaume et Catherine Froger, celle-ci femme de G. Bellon, frères et sœurs, arrentent une maison à la Raoulère le 18 mars 1347 *(Cart. d'Orbestier,* n° 175).

(1) D'après les *Chroniques fontenaisiennes,* de la Fontenelle de Vaudoré, il serait † le 13 avril 1576 allant « à Fontenay, au faubourg de Ste-Catherine, le sieur de Chaignevert, gentilhomme précédemment huguenot, qui fut rencontré et tué par trois et quatre soldats qui étoient de ne sait où » (p. 196). Comme ministre protestant, il avait été l'auteur d'une relation du siège de la Rochelle.

bert, s[r] de Lézardière), et Jacques Foucher, s[r] des Jamonières, leur oncle.

Léon Robert, s[r] de la Frogerie, fils aîné de Pierre, épouse, suivant contrat du 13 février 1657, d[lle] Marie Gouin ; il rend aveu de la Frogerie en 1658, s'intitule également, s[r] d'Aubigny et est inhumé en l'église de ce lieu le 24 mars 1689. Sa seconde fille : Marie-Anne, par son mariage à la Boissière-des-Landes le 20 juillet 1688, avec Louis-Gabriel de Rorthays, s[r] des Touches, apporte la Frogerie à cette famille. Tous deux y demeurent, et ont plusieurs enfants baptisés en l'église d'Aubigny.

L'un d'eux : Yves-Léon de Rorthays, s[r] de la Frogerie, se marie à Louise-Jeanne de Remberge, dame de la châtellenie de Curzon et de la Grenouillère ; il est † à la Frogerie au mois de mars 1761, ayant eut un fils : Yves-Honoré-Gabriel de Rorthays, s[r] de Curzon † s. a. en 1753, et trois filles, qui vendent leurs domaines de la Frogerie, l'Auroise et Chichié, le 30 avril 1783 (Ruchaud, n[re]) à Louis-Jacques Fayau, s[r] de la Simotière, avocat fiscal de la Roche-sur-Yon (1).

Propriété de Martial Fayau, qui y demeure en 1818 ; puis des familles de Rocquefeuil et de la Rue du Can (XIX[e] s.) ; de Mme Faucheux, née Leray, p[re] à la Roche-sur-Yon, et actuellement de M. René Faucheux, magistrat à Angers (1959).

Fromentinière (la). — Cne de Saint-Florent-des-Bois. — Fief et tènement au vill. de la Verdoisière, dépendant du Plessis-Tesselin. Aveu du 1[er] février 1456 par Jean Goullard, chevalier ; du 31 mai 1606 par Elie Boisson, s[r] d'Avaux ; bail judiciaire du 2 juillet 1666 pour défaut d'hommage ; tenu au XVIII[e] s. en hommage par le s[r] de Vaugi-

(1) M. Fayau de l'Ollivière avait payé les créanciers des D[lles] de Rorthays et réglé des procès à Thouars, Fontenay, Poitiers et Paris. Pour se libérer, elles lui cédaient tous leurs domaines, situés paroisses d'Aubigny, Nesmy et les Clouzeaux, sous réserve d'un usufruit, évaluée à une rente de 750 l., franche et quitte de tous droits.

raud, sgr de Rosnay, héritier des Villeneuve (Chartrier du Plessis-Tesselin).

Fumoire (la). — Cne des Clouzeaux. — Hôtel et maison de maître situé au bourg des Clouzeaux, cédé le 8 avril 1777 (Ruchaud, nre) par le sr Jacques Boisseau, sculpteur, et Marie-Anne Favroul, sa femme, à Pierre Fayau et Louise Bertrand, marchands aux Clouzeaux.

Funerie (la). — Cne de Fougeré, h.

Furet (le). — Cne de Saint-Florent-des-Bois, h. et moulin. — Seigneurie et hôtel noble vassal de la Chaize-le-Vicomte à foi, hommage lige avec ligence au bourg de la Chaize, et à rachat, dont dépendait la dite ligence, l'hôtel de la Proustière (à St-Florent), celui des Juraires (à la Limouzinière), des dîmes perçues au vill. de la Bounelière, l'hébergement de Grand-Maison et les fiefs de la Coudraye et la Rousselière.

Cet hôtel noble appartient, vers le milieu du xve s., à Pierre Vivien, écuyer, à cause de Perrine Pascaud, sa femme, puis, en 1490, à Pierre Dorin, sr de Ligné et du Fief-Furet ; et passe au siècle suivant aux Aymon, sr de la Petitière (à Aizenay), par alliance. Jean Aymon, sr du Fief-Furet en 1605 et 1630, et ses héritiers en 1663 (Arch. nat., 1 AP 1162-1168) (1).

Le domaine du Furet, comprenant la maison et les deux métairies dudit lieu, saisi sur les Dlles Mauras d'Hervy, émigrées, fut vendu, le 8 ventose an vi au profit de la Nation et adjugé au sr Joly. Il était alors estimé d'un revenu de 1850 l. Propriété d'Antoine Tortat, avoué à la

(1) Le 18 novembre 1688, Pierre Aymon, sr du Fief-Furet, habite au bourg de Beaulieu et passe transaction avec Antoine de la Fitte, lt de dragons, et Marguerite-Benigne Gaultier, son épouse, demeurant au Retail (Mareuil) « pour terminer le procès pendant au prézidial de Poitiers... pour raison de 78 bx de seigle, mesure de la Chaize, de rente foncière dûe à la dame de la Fitte... sur la maison du Fief-Furet, chacune fête d'août... » (Chart. de Péault).

Roche, puis de Jacques-René Robin, maire des Essarts, conseiller général.

La duchesse de Berry se serait réfugié durant quelques temps au moulin du Furet lors de son passage en Vendée (1832).

Futaie (la). — Cne de la Chaize-le-Vicomte, f.

Fuzelières (les). — Cne d'Aubigny — Fief dépendant des Fontenelles.

G

Gachetière (la). — Cne de la Chaize-le-Vicomte, f.

Gandouinière (la). — Cne de la Chaize-le-Vicomte et de la Limouzinière, vill. et moulin. — Ancien hôtel noble.

Au début du XVII[e] s., la Gandouinière appartient à René Gaultreau, s[r] de la Débutrie (à Rochetrejoux), puiné de la maison de Saint-Mars (V. ce mot). Olympe Gaultreau, sa petite-fille, dame de la Gandouinière, épouse en 1682 Jacob de Lespinay, s[r] de la Buffelière. Par son testament du 12 janvier 1699, elle ordonne que son petit-neveu, Charles Gaultreau, fils cadet de Briand, s[r] de Saint-Mars, soit propriétaire de la moitié de la Gandouinière et du fief de la Caindrie (Beauchet-Filleau, t. III, p. 798). Briand Gaultreau, s[r] de Saint-Mars et sa femme Anne Godereau habitent la Gandouinière en 1700 ; ils reconnaissent devoir une somme de 2 206 l. à Jacob de Lespinay le 20 août 1703 ; et partagent avec ce dernier en décembre 1706 les successions de Jacques Gaultreau, s[r] du Landreau et de Marie Gaultreau, veuve de Pierre Richard, esc. s[r] des Vaux (1). Ils demeurent au bourg de la Chaize,

(1) Le sgr de Lespinay agissait en qualité de donataire universel des meubles, acquets et partie des propres de son épouse. Cette succession se composait d'une métairie et marais salants au vill. du Bois-Colleau, à Saint-Hilaire-de-Rié, et d'une moitié de la métairie de la Guissière, à Notre-Dame-de-Monts (Duval, n[re] à la Chaize).

en la paroisse Saint-Nicolas, lorsqu'ils cèdent en 1710 à René-Thomas Des Noues, lieutenant de vaisseau, la métairie des Chasteigners, sise paroisse de Chantonnay (Duval, n^re à la Chaize-le-Vicomte).

Charles Gaultreau, s^r de la Gandouinière, fils de Briand, afferme, le 8 juin 1708 (Duval, n^re) à François Delaunay, farinier au moulin de la Vergne-Gestin, le moulin à vent de la Gandouinière, et une borderie dépendante de lad. maison. Marié d'abord avec Louise-Andrée de Gyvès (inhumée en l'église Saint-Nicolas de la Chaize, le 30 avril 1716) ; puis à Saint-Benoist-sur-Mer le 11 octobre suivant avec Claude-Thérèse Vilneau, il meurt à la Gandouinière et est inhumé le 10 juillet 1731 au cimetière de la Limouzinière. Son fils ainé, Charles-Louis-Henri, s^r de la Gandouinière, épouse à Thiré le 29 janvier 1742 Françoise Landriau, veuve du s^r de la Jolivetière (V. ce mot) ; n'ayant pas d'enfants, il vend, suivant acte du 23 octobre 1761, (Micheau, n^re) sa maison et métairie de la Gandouinière à Alexandre Mesnard, sgr de Chasnay et des Ardias, puis meurt le 30 novembre suivant (1).

---

(1) Après la mort de M. de la Gandouinière ses héritiers se chicanèrent sa maigre succession. Le 4 septembre 1762, Mme de Couraisière avait demandé d'exercer un droit de retrait sur la vente de la Gandouinière, se fondant sur la parenté de ses enfants avec le deffunt, et l'origine de la propriété. — La métairie noble, et les moulins de la Gandouinière figuraient en 1603 au partage des biens de Jean Boisson et Guyonne Tranchant, s^r et dame de l'Estang, ancêtres communs des parties, et échut à Esther Boisson, dame de Saint-Mars, trisaïeul de M. de la Gandouinière. — Le retrait lui fut toutefois refusé. — Plus tard, après l'inventaire et la vente des meubles du s^r de la Gandouinière, elle entra en compétition avec le s^r de la Jolivetière (V. ce mot), qui était beau-fils du déffunt. Procès s'en suivit, qui après une tentative d'arbitrage par M. de Tinguy de Nesmy, se termina par une transaction générale du 19 juin 1780 (Arch. Barre-Blanchère).

La métairie de la Gandouinière (36 ha env.) fait partie en 1789 des propriétés de la famille Boscal de Réal ; saisie comme bien d'émigrés, elle est adjugée au profit de la Nation à la veuve Rouvière le 16 pluviose an VI ; passe à ses petits enfants Martin qui la cède au s[r] Isidore Rouvière le 12 juillet 1857 (Borion, n[re]). Propriété actuelle du D[r] Péaud (1958).

Gandrillon. — Cne de la Chaize-le-Vicomte. — Près du bourg.

Gare (la). — Cne de Fougeré, h., station de chemin de fer.

Gare (la). — Cne des Clouzeaux, h., station de chemin de fer.

Garcais. — Cne de Saint-Florent-des-Bois, h.

Garde (la). — Cne de la Roche-sur-Yon, ancien moulin.

Garelière (la). — Cne de Venansault, f. — La *Garulère* (1620). Fief du ressort de Brandois.

1260 : Pierre de la Forest, homme lige du s[r] de la Roche-sur-Yon, lui doit sur une *Garrelère* « un homme plein a 16 deners de servise ». — 1545 : Jacques Savin et sa femme, y demeurant, vendent un tènement audit vill. de la Garelère, acte passé à Venansault, en la maison de Micheau Cousturier, hostelier (Arch.-Vendée, J. doss. isolés). — Il y avait une chapelle, désignée de la Garlière et Proutière, à la nomination de Mgr « de peu de revenu ».

Au XIX[e] s. : la métairie de la Garelière fait partie du domaine de la Boursière (V. ce mot). Elle en est démembrée en 1952.

Garenne (la). — Cne d'Aubigny, f.

Garenne-des-Barres (la). — Cne de Saint-André-d'Ornay. — Tènement situé près de la seigneurie de la Grimaudière. Il en est rendu aveu à la Roche-sur-Yon le 2 juin 1575 par René Fouschier, écuyer ; le 9 novembre 1600 par Gilles Mauclerc, à cause de Jacquette Fouchier, sa femme, et le 10 août 1609, par ce même seigneur, comme tuteur de

Suzanne Mauclerc, sa fille ainée. (Arch. nat. P 2093, f° 38).

Garnaudière (la). — Cne de Venansault et Landeronde, ff. — Bail d'une métairie le 6 janvier 1745 (Esnard, n^re) par le s^r de la Noue Mercier, au vill. de la Garnaudière, à Venansault (insinué le 16 au bureau de la Mothe-Achard).

Gastonnière (la). — Cne du Bourg-sous-la-Roche, f. — La *Gastinière ;* fief vassal de Brandois. Jean Rabasteau, s^r de la Rabastelière et de ce lieu en 1545. André Foucher, s^r de la Gastonnière, † avant 1608, épousa Marie Huet du Passage. Sa fille, Marie Foucher, apporta le fief de la Gastonnière à Laurent de Loze, sgr de Montluc (Cte de Loisne, *Généalogie des Foucher,* p. 63-64).

Gatelinière (la). — Cne de Fougeré, vill.

Gatine. — Cne de Saint-Florent-des-Bois, f. — Métairie dépendant du domaine de la Proustière (V. ce mot) ; vendue au profit de la Nation le 8 ventôse an VI à la veuve Chessé.

Gats (les). — Cne d'Aubigny.

Gaubardière (la). — Cne de Saint-André-d'Ornay, f. — La Gobardière (Cassini).

Gaubergère (la). — Cne de Venansault, vill.

Gaubretière (la). — Cne de Saint-André-d'Ornay, vill.

Gauteronnières (les). — Cne de la Chaize-le-Vicomte. — Autorisation donnée par Vincent Saget, prieur de Fougeré, procureur du prieur de Saint-Nicolas de la Chaize, et autres, à Nicolas Mamyneau, m^d de la paroisse Saint-Jean, de construire un moulin sur un tènement lui appartenant, dit des *Gauteronnières,* et situé au fief du prieuré, près le vill. de la Chevillonnière, moyennant un droit de cens (Arch. du Maine-et-Loire, H 3378).

Gautronnière (la). — Cne des Clouzeaux, château. — Hôtel noble et seigneurie tenue sous l'hommage du Prieuré des Clouzeaux.

Charmante demeure fortifiée et close sur la cour carrée, largement ouverte sur le jardin,

avec deux ordres doriques superposés à faible relief, et porte à fronton. A l'intérieur, belles cheminées, escalier droit, tout en parfait état (André Laurentin, 1953).

Fief patronymique des Gaultron, famille d'origine chevaleresque portant « d'azur à 10 billetes d'argent ou d'or, posées 4, 3, 2 et 1 ».

Payen Gaultron croisé en 1248 ; Jean Gaultron † à la bataille de Poitiers en 1356. — 3 juillet 1399 anoblissement du domaine de la Rochette (aux Clouzeaux) en faveur de Joachim Gaultron et Jehanne Symes, sa femme (1).

La Gautronnière appartient, dès le XV^e^ s., aux Regnon, famille noble bas-poitevine, originaire, semble-t-il, de la paroisse des Clouzeaux (2), portant « d'azur à trois mouches à miel d'or » :

Jacques Regnon, vivant au début du XV^e^ s., est rappelé dans le testament de son fils, et se serait marié avec Martine Symes. Il fut au moins père de Nicolas. Celui-ci, écuyer, s^r^ de la Gautronnière, demeurant aux Clouzeaux, teste le 12 décembre 1480 et demande à être inhumé près de son père. Marié avec Agnette Templerie, dont il eut : Pier-

(1) Une branche de cette famille passe en Bretagne au XIV^e^ s. : Jehan Gaultron, chev^r^ en 1330, épouse l'héritière du Plessis-Bataille en Sérignac (C.-du-Nord), depuis nommé le Plessis-Gautron. — Son descendant : Jacques Gaultron, Vte de Plaintel, s^r^ de la Villemainguy, capitaine au service du Roi en Poitou de 1573 à 1576, chev^r^ de Saint-Michel, épouse, en 1566, Claudine, dame de Robien (au Fœil, près de Quintin, C.-du-N). Leur fils, Christophe Gaultron, sire de Robien et de la Villemainguy, Vte de Plaintel, s^r^ du Vieux-chastel, Kerivallan, etc., est substitué, en 1605, au nom et armes de Robien.

Sont sortis également de la même famille, les Gaultron, seigneurs de la Bordelière (à Vallet, L.-Atl.) et de la Landebaudière (à la Gaubretière), connu dès la fin du XIV^e^ s.

(2) En 1392, Pierre Regnon, des Clouzeaux, pour être reçu en participation des prières et bonnes œuvres, donne aux moines des Fontenelles une septerrée appelée le fief du Vignaud, près de la terre de l'évêque de Luçon (Sté d'émul., 1879, p. 164).

re ; Louis, prêtre chanoine de Montaigu, qui fait son testament le 21 janvier 1511 ; Regnault ; et Marguerite, mariée par contrat du 15 novembre 1488 avec Gervais du Bois.

Pierre Regnon, s[r] de la Gautronnière, était † en 1496, laissant de sa femme, Marie Symes (1) : Jean ; Françoise, femme de Guillaume Foucaud, Geneviève, mariée suivant contrat du 5 octobre 1506 avec Pierre Mallet, s[r] de la Fresnaye, procureur à Fontenay-le-Comte ; et Isabeau, femme de René Voyneau, s[r] de la Coussaye.

Jean Régnon, écuyer, s[r] de la Gautronnière, clerc en 1496, il fait un don le 18 octobre 1525 en faveur des études de son fils aîné, et était † avant le 28 juin 1532. Il eut de sa femme, Louise du Chaillou : Jean, qui suit ; Louis, s[r] de la Maisonneuve, marié suivant contrat du 4 janvier 1571 avec Françoise de la Grue, député en 1598 au synode de Montpellier, et père de Louis, s[r] de Chaligny, qui a laissé postérité ; et Antoinette, mariée suivant contrat du 24 février 1543 au s[r] de la Beraudière.

Jean Régnon, s[r] de la Gautronnière. Catholique, il teste le 18 août 1598, demandant à être inhumé dans le chœur de l'église des Clouzeaux. Par contrat du 14 janvier 1549, il avait épousé Catherine Jaillard, fille de François, s[r] de la Maronnière et d'Anne de la Touche. Ils eurent : François ; Alain, s[r] de la Rataudière, y demeurant à Saint-Etienne-de-Brillouët ; Jean, s[r] de la Braconnière (à Dompierre-sur-Yon), qui se convertit au protestantisme, et mourut en 1638 ; Anne, et Catherine, femme de Pierre de la Roche.

---

(1) Le 28 juillet 1496, demoiselle Marie Symes, veuve de Pierre Regnon, écuyer, s[r] de la Gautronnière, présente comme chapelain « a la chapellenie fundée par feu Mathurin Symes, en son vivant aussi escuier, mon prédictesseur, déservie en l'église parrochiale de sainct Pierre des Closeaux, à l'aultier sainct Nicolas » dont la place était vacante sur résignation de Louis Regnon, « mon filz, Jehan Regnon, clerc » (Communication de M. l'abbé Delhommeau, 20 novembre 1958).

François Regnon, chevalier, s[r] de la Gautronnière et de Puymaufrais, demeurant paroisse des Clouzeaux, se convertit au protestantisme (1). Il est en 1598 député par le Poitou au synode de Châtellereau et rend aveu au s[r] de la Roche-sur-Yon le 5 septembre 1609 « pour 20 arpents de terre et bois sur la lisière de la forêt de Clouzeaux ». Suivant contrat du 17 juillet 1602, il épouse Jacquette Marin, dont un fils :

Jean Regnon, s[r] de la Gautronnière, marié d'abord en 1623 avec Angélique Foucher, fille du baron du Gué-de-Sainte-Flaive ; puis suivant contrat du 31 avril 1643, avec Marie Robert, fille de Pierre, s[r] de Lézardière et de Renée Foucher. De cette seconde alliance, il laisse un fils, Paul Regnon, s[r] de la Gautronnière, marié par contrat du 22 mai 1673 avec Anne de la Tribouille (2), dont il eut Joseph, sgr de la Gautronnière, marié à Nantes en 1698 avec Marguerite Cornu, puis à Saint-Etienne-du-Bois, le 18

(1) Il revint plus tard au catholicisme, comme en fait foi son testament daté du 4 mai 1613 à la Gautronnière. Il y recommande son âme à Dieu et veut être inhumé aux Clouzeaux dans l'enfeu de ses prédecesseurs au chœur de l'église, devant l'hôtel saint Nicolas, dans la fosse de sa mère Catherine Jaillard. Il précise même l'inscription funéraire où devra figurer « mon nom et jour et date de mon décès avec les armoyries de ma maison et de celle de Jacquette Marin, mon épouse » (Arch. Vendée, 1 E 924).

(2) Il vivait à Nantes, s'y étant remarié à Françoise Poissonnet, dont il eut Marie, baptisée le 26 mai 1681 (Saint-Laurent) et était † lors du mariage de son fils (Saint-Jean en Saint-Pierre), le 2 décembre 1698, avec Marguerite Cornu, fille de n. h. François, s[r] du Sablay, et Anne Michelle. Celui-ci mourût à Nantes le 29 août 1719 et fut inhumé le lendemain (Sainte-Croix).

Ferme de la maison noble de la Gautronnière, et cinq métairies, le 9 février 1725, par dame Marguerite de la Voyrie, veuve d'Alexis Thouin, écuyer, à Pierre Mourain, s[r] des Begaudières, et Catherine Nicolleau, sa femme, pour 5 ans (David, n[re] aux Sables) ; puis, le 21 mai, par les héritiers de ladite dame, à Louis et Simon Pageot, père et fils, du vill. du Fenioux, aux Clouzeaux.

septembre 1701 à Françoise de la Grue, veuve de Philippe Robineau, s[r] de la Renollière : leur fils, François-Paul-Louis Regnon, clerc tonsuré en 1719. — Louis-René Regnon, sgr de la Gautronnière, † à Saint-André-d'Ornay le 14 février 1756.

La Gautronnière devient la propriété au début du XVIII[e] s. de l'armateur sablais André Massé, s[r] des Longeais, du chef de sa femme Marguerite de la Voyrie. Leur fille, Marguerite Massé, épouse en 1725 Charles Caillart de Beauchesne, commissaire de la marine au département des Sables-d'Olonne, et lui apporte cette seigneurie. André-Jacques-Pascal Caillart de Beauchesne, sgr de la Gautronnière, 1763, officier de marine. Propriété indivise des Caillart de Beauchesne en 1818.

Le domaine est affermée à cette époque à Pierre-François Millet (y † le 16 mai 1820), et à son frère, Joseph-Pierre Millet († en 1819) ; puis à la veuve de ce dernier, Françoise-Hélène Goulpeau. Cette dame y demeure en 1832, lorsqu'au mois d'août, une bande armée s'introduit dans son domicile, lui dérobe 1200 fr. et se font donner à boire et à manger ; elle mourut à la Gautronnière le 17 mai 1841, s. e.

Propriétée de Mme de Ferriet, née Marie-Renée-Marguerite de Vaugirard, y † le 24 décembre 1851 ; les domaines de la Gautronnière, et de la Poiraudière (142 ha) passent ensuite à son fils, le B[on] Louis-Ferdinand de Ferriet, chev[r] de Saint-Louis † en 1875. Achetée vers 1900 par le D[r] Louis Rambaud, maire des Clouzeaux, sénateur de la Vendée, y † le 22 mai 1944 ; actuellement à son gendre, M. Mignen (1958).

Gendrière (la). — Cne de la Chaize-le-Vicomte, f.

Gendronnière (la). — Cne de Saint-Florent-des-Bois, f.

Gendronnière (la). — Cne de Venansault, f.

Générie (la). — Cne des Clouzeaux, vill. et château moderne. — En 1260, Uguet Engibaut reconnaît devoir à Alphonse, comte de Poitiers, à cause de

aroissien de Luçon

Très complet

MAISON MAME

L'O. R. E. C. O.

Coopérative Vestimentaire pour le Clergé

32, rue Maréchal-Joffre

LA ROCHE-SUR-YON

Magasin ouvert tous les jours (après-midi)

Société Générale

Toutes opérations de banque et de bourse

Agences de LA ROCHE-SUR-YON

FONTENAY-LE-COMTE

LUÇON, LES SABLES-D'OLONNE

COUVERTURE — CHAUFFAGE — SANITAIRE

ELECTRICITE — REFRIGERATION

Installation grandes cuisines et buanderies pour COLLECTIVITES

JUSSEAUME & ETOURNEAU

, Rue du Chapeau-Rouge, NANTES Tél. 112-38-143-57

Le Gérant : H. Rezeau.

Dépôt légal (4e Trimestre 1960) N° 185 Evêché de Luçon